

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	07	INFRASTRUCTURE	09	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	12	SOCIAL	09	TRANSPORT	06
ADMINISTRATION	22	ECONOMIE	02	RURAL	01

N° 3054

6 Mai 2024

6 May 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	02/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 02/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE BAYOMEN (PLATEAU) 4,2 KM – MARCHE BANDA DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	10/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 10/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 18/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP TEKEL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE NIARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BEP, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	010/C DZENG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 010/C DZENG/CIPM/2024 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE DZENG ;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/CAN1/CIPM DU 23 FEVRIER 2024 RELATIF A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPA CENTRE NGAOUNDERE BATIMENT 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	03/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA ET DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, EN PROCEDURE D'URGENCE. (QUARTIER NGOBO, QUARTIER YOUNP CHEFFERIE, CSI IHOUK, BRIGADE DE GENDARMERIE) EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	019/AONO/PAK/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE POUR LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE MOYENNE TENSION (MT) ET BASSE TENSION (BT) AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-06-2024

7

Reference	01/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIRIE URBAINE KALONG - EP BAYOMEN (ROUTE FLEUVE MBAM) (4 KM) ; PLACE DES FETE – MARCHÉ BANDA (7 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

8

Reference	05/DA/ C-Dzeng/CIMP/2024 du 02 Mai 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION - D'ATTRIBUTION N°05/DA/ C-DZENG/CIMP/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-DZENG/CIMP/2024 DU 05/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLMBEMBE DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

9

Reference	05/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE NO 05/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION NO 001/DC/CDPM/MI/CKY/2024 DU 18 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES FORMATIONS SANITAIRES : CMA DE KON, CSI DE BEGUI ET CSI DE GAH-BAPE COMMUNE DE KON-YAMBETTA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

10

Reference	019/AONO/HGD/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 019/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE INSONORISÉ DE 1100 KVA ET LA SYNCHRONISATION AVEC LES DEUX GROUPE ÉLECTROGÈNES DE 500 KVA ET 450 KVA EXISTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-05-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

11**Reference** [006/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE NO 006/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION NO 001/DC/CDPM/MI/CKY/2024 DU 18 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES FORMATIONS SANITAIRES : CMA DE KON, CSI DE BEGUI ET CSI DE GAH-BAPE COMMUNE DE KON-YAMBETTA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A**12****Reference** [015/C/R/C-DZENG/CIMP/2024 Du 02 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N°015/C/R/C-DZENG/CIMP/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-DZENG/CIMP/2024 DU 05/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLMBEMBE DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** N/A**13****Reference** [04/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE NO 04/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NOSSA A BAYOMEN CENTRE URBAIN DERRIERE L'ECOLE PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** N/A**14****Reference** [13/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 13/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A MARTAP (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024**Nature de prestation** N/A**Date de cloture** N/A**15****Reference** [05/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 05/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DAGOUM, DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024**Nature de prestation** N/A**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16**Reference** [02/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 02/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE DE LA CULTURE A LA CHEFFERIE DU QUARTIER HAOUSSA, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** N/A**17****Reference** [01/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N°01/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHÉ A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux**Date de cloture** N/A**18****Reference** [131/DP/J12/SAEF](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION PREFECTORALE N°131/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°001/DC/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 12/03/2024 SELON AUTORISATION DE GRE A GRE 01123-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 07/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE AKONO, SITUE AU PK 5+500 DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N3 (CARREFOUR KENZA)-ANGON-MANSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A**19****Reference** [08/C/C-MARTAP/2024 DU 28 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 08/C/C-MARTAP/2024 DU 28 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 18/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOUGGA TAPPADI-LEWA WOURO DOLE (37,3 KM), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** N/A**20****Reference** [03/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 03/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A DODEO, COMMUNE DE KONTCHIA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21

Reference [06/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 06/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-NITP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA LIVRAISON D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

22

Reference [02/ADM/SIGAMP/FR/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°02/ADM/SIGAMP/FR/2024 PORTANT POUPLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°11/ADM/SIGAMP/FR/2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

23

Reference [N°18B/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPMJ/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°18B/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPMJ/2024 DU 02/05/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP /RI/ARI//SPMJ 2024 DU 09/02/2024 PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) CHARGE DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE MARAKO-OULOUF (6+258), MARAKO-KALA KAFRA (9+367) ET MARA-CHOLOBA (5+657).

Nature de prestation Prestation Intellectuelle

Date de cloture N/A

24

Reference [004/DA/DG/CM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION D'ATTRIBUTION N°004/DA/DG/CM-SCDP/2024.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25

Reference [04/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 04/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A TIPSAN, DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

26

Reference [03/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 03/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C- M TP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À EP LOUGGA-TAPPADI (LOT 1). DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [162/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 30/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°162/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 30/04/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 POUR LA CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [004/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE NO 004/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION TRIPHASE BAPE MONDIALE - KALONG (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

29

Reference [01/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°01/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHE A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

30

Reference [19/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 19/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 18/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP MAKEP GOULIANG (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

31

Reference [06/AONO/MANJO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/MANJO/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-05-2024

32

Reference [18/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 18/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'TJN FORAGE EQUIPE DE PMH A GANDJAKIRA (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

33**Reference** [17/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 017/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MARTAP (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COM»TTJNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**34****Reference** [01/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 01/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L' AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF A L'ACHAT D'UNE CHALOUPPE POUR LA TRAVERSEE SUR LE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A**35****Reference** [11/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 11/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A EP LIKOK (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**36****Reference** [08/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°08/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** 27-05-2024**37****Reference** [07/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 07/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA LIVRAISON DE 02 TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES)? DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference	023/AONO/PAK/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) VÉHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-06-2024

39

Reference	14/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 14/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP LEWA-MOUSSA (LOT 1), DANS LA CO&INITJNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMNTLJNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

40

Reference	001 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 POUR LA CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	010 /MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/SPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 010 /MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/SPM/2024 DU 02/05/2024, POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS (21) QUI AURONT LA CHARGE DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES 21 CENTRES D'INSÉMINATION ARTIFICIEL COMMUNAUTAIRES DANS 21 LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CAMEROUNPROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) SECTEUR : ELEVAGE ET PÊCHE RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-AAE - 003
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-05-2024

42

Reference	078/AONR/ MINFOPRA/SG/DAG/SMa/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCEN°S2/43/078/AONR/ MINFOPRA/SG/DAG/SMA/2024 DU 25 AVR 2024 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DE L'ADAMAOUA ET DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EXTREME NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOPRA EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 50 040 06 340010 361330 LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS INDIQUÉES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	31-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

43**Reference** [06/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2023 DU 23 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 06/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2023 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 04 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS: LOT 1: REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP FADA : 10 000 000 F CFALOT 2: REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MBOULADJI: 13 400 000 FCFA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**44****Reference** [035/C/J12/SAEF DU 30/04/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N°035/C/J12/SAEF DU 30/04/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°001/DC/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 12/03/2024 SELON AUTORISATION DE GRE A GRE 01123-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 07/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE AKONO, SITUE AU PK 5+500 DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N3 (CARREFOUR KENZA)-ANGON-MANSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A**45****Reference** [02/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 02/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N°06/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MANDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCENIENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**46****Reference** [04/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 04/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MARTAP (LOT2), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCENIENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**47****Reference** [02/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N°02/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48**Reference** [05/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 05/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA RÉHABILITATION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADANIAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**49****Reference** [001 /C/FEICOM/DG/2024 DU 23/04/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 001 /C/FEICOM/DG/2024 DU 23/04/2024 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/FEICOM/DG/2024 DU 31 JANVIER 2024 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE POUVANT CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ PATRIMONIALE DES EXERCICES 2018-2022 DU FEICOM.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**50****Reference** [00011/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N°00011/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 02 MAI 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00004/AMI/MINDDEVEL/2024 DU 18 MARS 2024 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CABINETS EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE À FIBRE OPTIQUE POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES DONNÉES AU MINDDEVEL.

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**51****Reference** [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02, 03, 04, 05 ET 06/DAO/CANI/CIPM DU 22 AVRIL 2024 RELATIF AUX TRAVAUX RECAPITULES DANS LE TABLEAU CI- DESSOUS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BIP - EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**52****Reference** [03/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N°03/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA ET DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, EN PROCEDURE D'URGENCE. (QUARTIER NGOBO, QUARTIER YOUNP CHEFFERIE, CSI IHOUK, BRIGADE DE GENDARMERIE) EN DEUX (02) LOTS

Nature de prestation Travaux**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53**Reference** [02/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION N°02/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** N/A**54****Reference** [005/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE NO 005/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NOSSA A BAYOMEN CENTRE URBAIN DERRIERE L'ECOLE PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** N/A**55****Reference** [012/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 012/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A MARTAP (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**56****Reference** [03/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE NO 03/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION TRIPHASE BAPE MONDIALE - KALONG (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU**Nature de prestation** Autres Infrastructures**Date de cloture** N/A**57****Reference** [0003/AONO/MINEPIA/CSPM_PDCVEP/UCP/SPM/Stg PM1/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/MINEPIA/CSPM_PDCVEP/UCP/SPM/STG PM1/2024 DU 12/04/2024POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION DE PRODUCTION DES GÉNÉTEURS D'ALEVINS SITE YAOUNDÉ D'UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 1 000 000 D'ALEVINS DE CLARIAS DANS LE CADRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP).FINANCEMENT :: FONDS DE CONTRE-PARTIE DU PDCVEP, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS**Nature de prestation** Autres Infrastructures**Date de cloture** 21-05-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference	003/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 003/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE BAYOMEN (PLATEAU) 4,2 KM – MARCHÉ BANDA DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

59

Reference	001/DC/MINADER/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2024 DU 24 AVRIL 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU LOGICIEL MENSURA GENIUS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL – MINADERFINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-05-2024

60

Reference	/C/DG/CM-SCDP/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2024 DU 13 MARS 2024 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN (01) SITE DE SECOURS INFORMATIQUE POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ EN CAS DE SINISTRE AU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

61

Reference	00001/DCO/CAMWATER/DG/DSCM/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION OUVERTE N°00001/DCO/CAMWATER/DG/DSCM/CIPM/2024 DU 02/05/2024 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTROMECHANIQUES POUR LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT D'EAU DE BAZOU
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	23-05-2024

62

Reference	002/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 002/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIRIE URBAINE KALONG - EP BAYOMEN (ROUTE FLEUVE MBAM) (4 KM); PLACE DES FETE – MARCHÉ BANDA (7 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference [010/DC/CM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°010/DC/CM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN PETIT MATERIEL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MINKAN, COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-05-2024

64

Reference [000002/AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DANS CERTAINES LOCALITES (ESSAMANE MONEKO'O ; NKOLOTOU'OUTOU ; OVENG YEMVACK), COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-05-2024

65

Reference [08/AONO/COM MVENGUE/CIPM/2024 DU 22/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/COM MVENGUE/CIPM/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-05-2024

66

Reference [16/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 16/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A TCHABAL-LEWA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAÏVIAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COM&IUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

67

Reference [021/AONO/PAK/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE AU PORT AUTONOME DE KRI BI

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-05-2024

68

Reference [15/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 15/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LANIPADAIRES A MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [000001/AONO/CS/SIGAMP-CS/2024 DU19 AVR 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/CS/SIGAMP-CS/2024 DU19 AVR 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMERCIAL AU CARREFOUR MEPHO A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DIA ET LOBO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-05-2024

70

Reference [020/AONO/PAK/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-05-2024

71

Reference [022/AONO/PAK/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022 /AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MODERNE MULTIFONCTIONNEL DE GESTION DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE (ARCHIVES, MEDIATHEQUE, MUSEE) AU PAK.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-06-2024

72

Reference [09/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 P](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIMP/2024 DU 18/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP MBWE (SECTEUR MANDOUROU), LOT 1, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMNIUNE DE NIARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

73

Reference [06/DC/CM/CIPM/2024 DU 22/04/2024 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/CM/CIPM/2024 DU 22/04/2024 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN PETIT MATERIEL DU CMA DE MVENGUE, DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-05-2024

74

Reference [010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES DEPOTS DE LA SCDP DE BESSENGUE, BONABERI ET BAFOUSSAM.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

75

Reference [008/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE D'EDEA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-05-2024

76

Reference [00014/AONO/MINEPDED/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MINEPDED/CIPM/2024 DU 3 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 28 094 01 340010 524118

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-05-2024

77

Reference [012/AONO/CIPM/SIGAMP/2024 du 22/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MVENGUE-CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-05-2024

78

Reference [00003/AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA NOUVELLE PLACE DES FETES DE SANGMELIMA (PHASE 2), COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-05-2024

79

Reference [003/AONO/C.MOZOGO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MOZ/CIPM/BEC/2024 DU 03/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE (3,10 KM) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 24-05-2024

80

Reference [07/AONO/CTD/MANJO/CIMP](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CTD/MANJO/CIMP POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

81

Reference [018/AONO/HGD/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 018/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX ET D'IMAGERIE MÉDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-05-2024

82

Reference [09/DC/C.MVE/CIPM/ 2024 du 22/04/202](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/C.MVE/CIPM/ 2024 DU 22/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-05-2024

83

Reference [09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BADJOUNGUE, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-05-2024

84

Reference [07/AONO/COM MVENGUE/CIPM/2024 DU 22/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/COM MVENGUE/CIPM/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOULNGANGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-05-2024

85

Reference [004/AONO/MINEPIA/CSPM_PDCVEP/UCP/SPM/Stg_PM1/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_004/AONO/MINEPIA/CSPM_PDCVEP/UCP/SPM/STG_PM1/2024 DU 22/04/2024POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION DE PRODUCTION DES GÉNITEURS D'ALEVINS SITE BAMENDA D'UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 1 000 000 D'ALEVINS DE CLARIAS DANS LE CADRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP).FINANCEMENT :: FONDS DE CONTRE-PARTIE DU PDCVEP, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2024

86

Reference [003/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2024 DU 02/05/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2024 DU 02/05/2024 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-06-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

87

Reference	05/DM/C-TGA/SM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BBABITCHOUA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

88

Reference	01/DC/CIPM/ CA BAF II/AG/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01 /DC/ CIPM/ CA BAF II/AG/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-05-2024

89

Reference	02/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/ 2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 02/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/ 2024 DU 22AVRIL 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DETONGA (VETKO)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-05-2024

90

Reference	03/DM/C-TGA/SM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE VEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDOUNGA CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

91

Reference	07/AONO/C-BNNCIPM/SP/2024 Lire
Titre/objet	"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER"N°07/AONO/C-BNNCIPM/SP/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT/BT TRI PHASE DE LA LOCALITE9T:>E BAKAP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	27-05-2024

92

Reference	04/DM/C-TGA/SM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALOUA-BAMBOU
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

93

Reference	02/DM/C-TGA/SM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE TONGA GROUPE 2-
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

94

Reference	01/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DECOTATION N°01/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/ 2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DECERTAINS CENTRES DESANTE INTEGRE DANS LACOMMUNE DETONGA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-05-2024

95

Reference	01/DM/C-TGA/SM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONGA GENDARMERIE DANS LA COMMUNE DE TONGA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

96

Reference	03/AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2024 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APFEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2024 DU 29/04/2024 THE MAYOR OF THE BANA COUNCIL, MASTER OF WORK, LANCE FOR THE ACCOUNT OF THE STATE OF CAMEROON, A CALL OF OFFER NATIONAL OPEN FOR THE REALIZATION OF THE OPERATION SUS INDICATED.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	27-05-2024

97

Reference	04/AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2024 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2024 THE MAYOR OF THE SANA COUNCIL, MASTER OF WORK, LANCE FOR THE ACCOUNT OF THE STATE OF CAMEROON, A CALL OF OFFER NATIONAL OPEN FOR THE REALIZATION OF THE OPERATION SUS INDICATED.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	27-05-2024

98

Reference	05/AONO/MINDDEVEL/RO/DHN/C BANA/SP/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/RO/DHN/C BANA/SP/CIPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX -CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BATCHA, COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	27-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

99

Reference	09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/CTGA /2024 Lire
Titre/objet	NOTICE OF NATIONAL OPEN TENDERN°09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/CTGA /2024 OF 22 AVRIL 2024 FOR THE MAINTENANCE WORKS OF THE ROADS ITONGA-KOPTOH - BITCHOUA NORD(IN EMERGENCY PROCEDURE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	17-05-2024

100

Reference	01/AONO/CABAF3/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CABAF3/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE DE JEUX AU QUARTIER LATSIT ZONE DE RECASEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. (2ÈME PHASE) EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-05-2024

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 02/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE BAYOMEN (PLATEAU) 4,2 KM – MARCHÉ BANDA DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE****COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 03/DM/CKY/CAB/2024 du 06 mai 2024, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 19 avril 2024, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant de l'offre	Montant l'offre	Rabais	Délais
	HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
ETS M&N CORPORATION BP : _____ Tél : 674 92 85 49	22 993 630	19 281 870	//	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07), à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement du contrat y relatif.

*KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024**Le MAIRE***ARROYE BETOU URSULLE**

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 10/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 18/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP TEKEL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE NIARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BEP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **10/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 27/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP TEKEL (LOT 2)	Ets SOULHA BP: 1940 Tignère Cameroun ; TEL:(+237) 699 86 39 92 / 678 28 50 28	20 987 821	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE DZENG

**ADDITIF N° 010/C DZENG/CIPM/2024 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
002/AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES
SOLS DE LA COMMUNE DE DZENG ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Voir avis joint

DZENG le 6 Mai 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/CAN1/CIPM DU 23 FEVRIER 2024 RELATIF A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPA CENTRE NGAOUNDERE BATIMENT 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire (Maitre d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er communique :

L'entreprise dont le nom suit est par Décision N° 01/DM/CAN1/SG du 22 Avril 2024 déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de consultation susmentionné pour les montants et délais ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	Ets E.G.S	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'EPA centre Ngaoundéré Bâtiment 2, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	10 000 000	8 385 750	Deux (02) Mois

NGAOUNDERE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°03/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA ET DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, EN PROCEDURE D'URGENCE. (QUARTIER NGOBO, QUARTIER YOUNG CHEFFERIE, CSI IHOUK, BRIGADE DE GENDARMERIE) EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :**

Par décision **N°03/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2024** du 30 Avril 2024, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU	SOTRASOL SARL	28 503 145	33 990 000	TROIS (3) Mois
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE EQUIPE DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU	SOTRASOL SARL	6 700 210	7 990 000	TROIS (3) Mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passation des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 2 Mai 2024

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE POUR LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE MOYENNE TENSION (MT) ET BASSE TENSION (BT) AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le recrutement d'un bureau d'études techniques en vue de la réalisation d'une étude pour la distribution électrique moyenne tension (MT) et basse tension (B-0 au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations confiées au Consultant comprendront notamment les tâches suivantes :

Réaliser un état des lieux des infrastructures de distribution d'énergie présentes et à court-terme dans la zone d'étude et ressortir éventuellement les perspectives d'amélioration ;

- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de l'infrastructure pour la conservation des archives ;

- Proposer un schéma d'implantation générale des canalisations pour réseaux électriques MT souterrains afin de faciliter les raccordements en électricité des usines implantés et à venir, selon : les caractéristiques des ouvrages attendus dans l'étude d'alimentation et ceux existants, la disponibilité des emprises et corridors, et de l'occupation spatiale de la zone d'étude par les amodiataires ;

- Déterminer un horizon de saturation des réseaux actuels et proposer un mode de migration des raccordements actuels ;

- Elaborer le projet de dossier 'd'appel d'offres pour la construction de ces canalisations.

Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les bureaux d'études techniques de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BUDGET PAK exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire :

Tâche 5116003 : travaux de réhabilitation des réseaux électriques Ligne 5116003-224800: autres travaux

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CASARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version

physique au plus tard le 04 juin à 12heures précises, heure Locale, à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R4-2, sis à côté de la MEAO à Kt-Miré!. : (237) 222 46 21 00 Fax: (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contacteak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB.

Chaque offre portera la mention suivante :

A

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE POUR LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE MOYENNE TENSION (MT) ET BASSE TENSION (BT) AU PORT AUTONOME DE KRIBI. »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 03 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps:

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04 juin 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés

du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100 des points.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires****1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres) 2) Offre administrative**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

B. Critères essentiels

Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	
02	Capacités
03	Méthodologie : Plan de travail, connaissance du terrain
04	Qualification et expérience de l'équipe
05	Moyens logistiques affectés

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°001/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIRIE URBAINE KALONG - EP BAYOMEN (ROUTE
FLEUVE MBAM) (4 KM) ; PLACE DES FETE – MARCHÉ BANDA (7 KM) DANS LA COMMUNE DE
KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 02/DM/CKY/CAB/2024 du 06 mai 2024, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 19 avril 2024, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT L'OFFRE	Rabais	DELAIS
	HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
GLOBALIS VENTURE SARL BP : _ Tél : 695 92 82 60	64 999 999	54 507 337	//	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07), à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement du contrat y relatif.

KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE DZENG

DÉCISION - D'ATTRIBUTION N°05/DA/ C-DZENG/CIMP/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 05/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLMBEMBE DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres National ouvert n°003 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 05/02/2024 pour les

travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Nkolmbembe Dans la Commune de Dzeng
département du Nyong et So'o, Région du Centre;

Vu La proposition d'attribution n°...../L/CIPM-DZENG/ 2024 du 24/04/2024 par le Président de la Commission
de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse
NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE:

DZENG le 2 Mai 2024

Article 1er : l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°003 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du Le MAIRE
05/02/2024 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de NKOLMBEMBE Dans la
Commune de Dzeng département du Nyong et So'o, Région du centre susvisée est, ~~décidé~~ **AYI Epse NKAMGNA Monique**
de soumissionnaire.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 05/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION NO 001/DC/CDPM/MII/CKY/2024 DU 18 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES FORMATIONS SANITAIRES : CMA DE KON, CSI DE BEGUI ET CSI DE GAH-BAPE COMMUNE DE KON-YAMBETTA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 06/DM/CKY/CAB/2024 du 06 mai 2024, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 19 avril 2024, le Marché objet de la demande de cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant de l'offre	Montant l'offre	Rabais	Delaïs
	HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
ETS MUNGO & FILS			//	
Tél : 675 90 51 50	26 999 998	26 999 998		45 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07), à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement du contrat y relatif.

KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 019/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE INSONORISÉ DE 1100 KVA ET LA SYNCHRONISATION AVEC LES DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 500 KVA ET 450 KVA EXISTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture, l'installation et mise en service d'un groupe électrogène insonorisé de 1100 kVA et la synchronisation avec les deux groupes électrogènes de 500 kVA et 450 kVA existants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture, l'installation et mise en service d'un groupe électrogène insonorisé de 1100 kVA et la synchronisation avec les deux groupes électrogènes de 500 kVA et 450 kVA existants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 327 557 176 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture des équipements électriques.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 160 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 27 Mai 2024 à 12 H 00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2024 du 02 Mai 2024 pour la fourniture, l'installation et mise en service d'un groupe électrogène insonorisé de 1100 kVA et la synchronisation avec les deux groupes électrogènes de 500 kVA et 450 kVA existants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de Sept (07) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 6 551 100 F CFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 27 Mai 2024 à 13H00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au moins un marché de fourniture et d'installation d'un groupe électrogène d'au moins 1000 KVA.
7. Absence de l'autorisation délivrée par le fabricant (suivant le modèle dans le DAO).
8. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais émanant du fabricant et décrivant les caractéristiques techniques majeures du groupe électrogène proposé.
9. Non-respect d'au moins une des caractéristiques techniques majeures.
10. Absence d'une déclaration sur honneur d'avoir visité le site.
11. Non-respect d'au moins une des caractéristiques de base tel que décrit dans le descriptif de la fourniture (DF).
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Expérience dans les prestations** : preuve d'avoir réalisé au Cameroun au moins un Marché Public au cours des trois dernières années (2021 à date) pour un montant cumulé supérieur ou égale à 300 000 000 FCFA.
3. **Chiffres d'affaires/ Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 450 000 000 F CFA/ preuve d'une capacité financière supérieure ou égale à 150 000 000 FCFA
4. **Planning et délai de livraison** : 07 mois.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 006/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION NO 001/DC/CDPM/MI/CKY/2024 DU 18 MARS 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DES FORMATIONS SANITAIRES : CMA DE KON, CSI DE
BEGUI ET CSI DE GAH-BAPE COMMUNE DE KON-YAMBETTA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Lettre – Circulaire No 0000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;

Vu la demande de cotation n° 001/DC/CDPM/MI/CKY/2024 du 18 mars 2024 en procédure d'urgence pour l'équipement des formations sanitaires : CMA de Kon, CSI de Begui et CSI de Gah-Bape dans la commune dans la Commune de Kon-Yambetta ;

Vu la proposition d'attribution du marché du 19 avril 2024 de la CDPM/MI ;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné.

Entreprise	Montant de l'offre HT (FCFA)	Montant l'offre TTC (FCFA)	Rabais	Délais
ETS MUNGO & FILS Tél : 675 90 51 50	26 999 998	26 999 998	//	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°015/C/R/C-DZENG/CIMP/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 05/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLMBEMBE DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dzeng, Autorité Contractante, porte à la connaissance du public que d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure susvisé est déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire.

DZENG le 2 Mai 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 04/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NOSSA A BAYOMEN CENTRE URBAIN DERRIERE L'ECOLE PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE****COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 05/DM/CKY/CAB/2024 du 06 mai 2024, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 19 avril 2024, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant de l'offre	Montant l'offre	Rabais	Delais
	HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
ETS M&N CORPORATION			//	
BP : _____ Tél : 674 92 85 49	19 984 365	16 758 378		03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07), à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement du contrat y relatif.

*KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024**Le MAIRE***ARROYE BETOU URSULLE**

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 13/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A MARTAP (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° 13/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024 La lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 04/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 18/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A MARTAP (LOT 2)	Ets AHB BP; 90 Ngaoundéré Cameroun; TEL (+237) Tél: 699 85 48 92	25 000 000	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 05/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DAGOUM, DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, communique

Par Décision N° **05/D/C.KTCHA/SG/SICAM/2024 DU 23 AVRIL 2024**

L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Avis de Consultation suscité :

N° LOT	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS COCOM BP: 27 TIGNERE TEL : 682 550 078	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DAGOUM, DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA	19 99 999 F CFA	TROIS MOIS (03)

L'Adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, pour les modalités d'élaboration et souscription du projet de Lettre-Commande.

Les Soumissionnaires ayant postulé pour ledit Avis de Consultation, et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission **pour les soumissionnaires non retenus.**

KONTCHA le 23 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 02/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE DE LA CULTURE A LA CHEFFERIE DU QUARTIER HAOUSSA, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N° **02 /D/C.KTCHA/SG/SICAM/2024 DU 23 AVRIL 2024**

L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Avis de Consultation suscité :

N° LOT	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS COCOM BP: 27 TIGNERE TEL : 682 550 078	CONSTRUCTION D'UNE CASE DE LA CULTURE A LA CHEFFERIE DU QUARTIER HAOUSSA, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.	10 000 000 F CFA	TROIS MOIS (03)

L'Adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, pour les modalités d'élaboration et souscription du projet de Lettre-Commande.

Les Soumissionnaires ayant postulé pour ledit Avis de Consultation, et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

KONTCHA le 23 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°01/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHÉ A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :**

Par décision **N°01/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2024** du 30 Avril 2024, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Déla d'exécu
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHÉ A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	ETS DYNAMIC EASY COMPANY SARL	75 633 082	90 192 450	QUATRE Mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passa des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 2 Mai 2024

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°131/DPI/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°001/DC/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 12/03/2024 SELON AUTORISATION DE GRE A GRE 01123-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 07/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE AKONO, SITUE AU PK 5+500 DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N3 (CARREFOUR KENZA)-ANGON-MANSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

-

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2024;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales,

applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu l'Autorisation n°01123-24/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 07 mars 2024 de passer un marché par gré à gré ;

Vu le Dossier de Consultation N°001/DC/J12/SAEF/CDPM/2024 du 12 mars 2024, en procédure d'urgence, pour les travaux de reconstruction d'un pont effondré sur la rivière Akono, situé au PK 5+500 de la route communale Inter N3 (carrefour KENZA) – Angon – Mansi dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution N°009/L/J12/CDPM du 26 avril 2024 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, **LA SOCIETE DREAM'S SARL**, BP : 2670 Douala, TELEPHONE (237) 699 91 63 68, est attributaire du projet **des travaux de reconstruction d'un pont effondré sur la rivière Akono, situé au PK 5+500 de la route communale Inter N3 (carrefour KENZA) – Angon – Mansi dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, en procédure d'urgence**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **119 999 975 (Cent dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent soixante-quinze) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 08/C/C-MARTAP/2024 DU 28 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 18/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOUGGA TAPPADI-LEWA WOURO DOLE (37,3 KM), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **08/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 18/03/2024	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOUGGA TAPPADI LEWA WOURO DOLE (37,3 KM)	Ets AHB BP:90 Ngaoundéré- Cameroun TEL (+237) 699 85 48 92	65 000 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 03/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A DODEO, COMMUNE DE KONTCHIA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEIVIENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N° **03/D/C.KTCHA/SG/SICAM/2024 DU 23 AVRIL 2024**

L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Avis de Consultation suscité :

N° LOT	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS ADILAKOU BP: 88 TIGNERE TEL: 681 137 797	CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A DODEO, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA	23 000 000 F CFA	TROIS MOIS (03)

L'Adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, pour les modalités d'élaboration et souscription du projet de Lettre-Commande.

Les Soumissionnaires ayant postulé pour ledit Avis de Consultation, et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

KONTCHA le 23 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 06/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-NITP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA LIVRAISON D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap. autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 06/DM/C-MTP/CIPM du 27 Avril 2024 La lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 12/DC/C-MTP/SG /ST/CIPM /CIPM/2024 DU 27/03/2024	LIVRAISON D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE	Société AFROMNI MOTOR SARL BP: 20152 Yaoundé Cameroun TEL: (237) 693 58 97 702/ 222 22 1008	39 995 000	Deux (02) mois

L'edit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 27 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N°02/ADM/SIGAMP/FR/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°11/ADM/SIGAMP/FR/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les résultats de l'analyse des offres l'Appel à manifestation d'intérêt n°11/ADM/SIGAMP/FR/2023 pour l'audit technique « au fil de l'eau » présentent comme suit :

N°	Consultants	Note technique
1	GROUPEMENT AUDITEC FOIRIER – GRANT THORNTON	
2	CENTRALE D'ETUDES, DE RECHERCHES, D'INGENIERIE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CERIDD)	
3	SOCIETE D'INGENIERIE OGIVE	
4	GROUPEMENT GLOBAL INTERNATIONAL CONSULTING – BAC – DJAULEY INGENIEURS CONSEILS	
5	GROUPEMENT C & A ASSOCIES - COMETE INTERNATIONAL	
6	GROUPEMENT GEMO – SARL - ALDDIMIR	

De ce qui précède, et conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics :

- les soumissionnaires **GROUPEMENT AUDITEC FOIRIER – GRANT THORNTON, CENTRALE D'ETUDES, DE RECHERCHES, D'INGENIERIE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CERIDD)** sont retenus pour les quatre lots et seront consultés dans le cadre d'un appel d'offre restreint ;
- les soumissionnaires **SOCIETE D'INGENIERIE OGIVE** et **GROUPEMENT C & A ASSOCIES - COMETE INTERNATIONAL** sont retenus pour les lots 1 et 2 ;
- le sousmissionnaire **GROUPEMENT GEMO SARL – ALDDIMIR** est éliminé pour fausse déclaration dans les curricula vitae.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à récupérer leurs offres au Secrétariat de la SIGAMP/FR au 13ème étage, porte 13.

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°18B/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPMJ/2024 DU 02/05/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP /RI/ARI//SPMJ 2024 DU 09/02/2024 PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) CHARGE DU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE MARAKO-OULOUF (6+258), MARAKO-KALA KAFRA (9+367) ET MARA-CHOLOBA (5+657).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National communique :

A l'issue de l'Avis à Sollicitation de Manifestations d'Intérêt N°001/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP /RI/ARI//SPMJ 2024 DU 09/02/2024 portant sur le recrutement d'un consultant (bureau d'études) charge du contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation des tronçons de route Marako-Oulouf (6+258), Marako-Kala Kafra (9+367) et Mara-Choloba (5+657).

CONSULTANTS RETENUS

RANG	NOM DU CONSULTANT	NATIONALITE
1 ^{er}	RODCON SARL	Camerounaise
2 ^e	GROUPEMENT BEC LA ROUTIERE SARL/AFRICA ENGINEERING	Camerounaise
3 ^e	GROUPEMENT AGEIM-IC/SAFI/KOUMA SARL	Camerounaise
4 ^e	GROUPEMENT GTAH/MBT INTERNATIONAL	Burkinabé
5 ^e	GROUPEMENT ACE INGENIEURS CONSEILS/ALPHA CONSULT	Camerounaise

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les Consultants retenus sur la Liste Restreinte recevront une lettre d'invitation et la Demande de Propositions.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 2 Mai 2024

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°004/DA/DG/CM-SCDP/2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°003 AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2024 du 13 mars 2024 relatif à la mise en place d'un (01) site de secours informatique pour la reprise d'activité en cas de sinistre au dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé.
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

- **Article 1^{er} :** L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la mise en place d'un (01) site de secours informatique pour la reprise d'activité en cas de sinistre au dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé.

Rang	Soumissionnaire	Note TECHNIQUE sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	SOCRA-TECH SARL Tel : 678 583 722 Yaoundé	5 critères validés sur 5, soit 100%	248 466 963	Six (06) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision

DOUALA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 04/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L' AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A TIPSAN, DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, communique

Par Décision N° 04/D/C.KTCHA/SG/SICAM/2023 DU 23 AVRIL 2024

L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Avis de Consultation suscité :

N° LOT	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS ZOUMOUNTCHI BP: 00 TIGNERE TEL: 670 781 305	CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A TIPSAN, DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA	15 000 000 F CFA	TROIS MOIS (03)

L'Adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, pour les modalités d'élaboration et souscription du projet de Lettre-Commande.

Les Soumissionnaires ayant postulé pour ledit Avis de Consultation, et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission **pour les soumissionnaires non retenus.**

KONTCHA le 23 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 03/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C- M TP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À EP LOUGGA-TAPPADI (LOT 1). DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap. autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **03/DM/MTP/CIPM du 27 Avril 2024.** la Lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 07/DC/C-MTP/SG /ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024 (LOT 1)	REHABILITATION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A EP LOUGGA-TAPPADI (LOT 1)	Ets SOULHA BP; 1940 Tignère Cameroun TEL (+237) 699 86 39 92/ 678 28 50 28	10 199 572	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter. au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du plésclrt communiqué. à la Mairie de Martap pour la suite de la procécédure.

MARTAP le 27 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

DECISION N°162/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 30/04/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 POUR LA CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°005/AONO/CUY/CIPM/2024 du 13/02/2024 pour la construction des toilettes publiques dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°456 du 11 avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 289^{ème} session du 11 avril 2024.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La consultation, objet de l'appel d'offres n°005/AONO/CUY/CIPM/2024 du 13/02/2024 pour la construction des toilettes publiques dans la ville de Yaoundé a été attribuée comme suit :

Lot 1 : Construction des toilettes publiques marché d'Essos (intérieur du marché) à l'entreprise HSA CARE SARL pour un montant de vingt-six millions huit cent cinquante-deux mille cent dix-neuf (26 852 119) francs TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois ;

Lot 2 : Construction des toilettes publiques marché d'Elig-Edzoa (intérieur du marché) à l'entreprise DAVINA ET SERVICES pour un montant de vingt-sept millions neuf cent quarante-sept mille quatre cent vingt-sept (27 947 427) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

DECISION MUNICIPALE NO 004/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION TRIPHASE BAPE MONDIALE - KALONG (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Lettre – Circulaire N° 0000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national n° 003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2024 du 28 février 2024 ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'extension du réseau d'électrification triphasé Bape Mondial - Kalong (5 km) dans la Commune de Kon-Yambetta,

Vu la proposition d'attribution du marché du 19 avril 2024 de la CDPM/MI ;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné.

Entreprise	Montant de l'offre	Montant l'offre	Rabais	Delais
	HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
MBAKA SENIOR SARL BP : _____ Tél : 677 62 23 42	100 000 000	83 857 442	//	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°01/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHÉ A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Soutien et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2024 ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°001/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHÉ A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SUPER MARCHÉ A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	ETS DYNAMIC EASY COMPANY SARL	75 633 082	90 192 450	QUATRE Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 2 Mai 2024

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 19/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 18/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP MAKEP GOULIANG (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **19/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 18/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP MAKEP GOULIANG (LOT 3)	Ets AHB BP:90 Ngaoundéré- Cameroun; TEL :+237) 699 85 48 92	21 000 000	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
06/AONO/MANJO/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE
VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU
MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux de construction d'un hall de vente de poisson au marché de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres Comprennent La Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du Moungo. Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Travaux préparatoires ;
Fondations ;
Béton armé en élévation ;
Maçonnerie ;
Enduits, chapes et divers ;
Faux plafonds
revêtement scellés ;
Charpente ? Couverture ;
Menuiserie bois ;
Menuiserie métallique ;
Peinture ;
Electricité ;
Éclairage ;
Plomberie-Assainissement ;

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel TTC : 15 000 000 (Quinze millions) FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de l'exercice 2024, en Ressources transférées.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Commune de Manjo, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Manjo, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Manjo, d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune de Manjo, au plus tard le 27 MAI 2024, à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/MANJO/CIPM/2024 du 02 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE MANJO DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINEPIA Exercice 2024

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 300 000 (trois cent mille) Francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 27 MAI 2024, à 11 Heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Manjo, dans la salle de conférence de la Mairie de Manjo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - Rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre du soumissionnaire (BPU, DQE et le SDPU);
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu

au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de Manjo, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MANJO le 2 Mai 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 18/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'TJN FORAGE EQUIPE DE PMH A GANDJAKIRA (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMTJNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **18/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 08/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A GANDJAKIRA (LOT 3)	Ets DJAIGOL BP:90 Ngaoundéré. Cameroun TEL :+237) 699 85 48 92	8 500 000	Deux (02)mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 017/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MARTAP (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COM»TTJNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **17/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 08/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MARTAP (LOT1)	Ets DJAIGOL BP:90 Ngaoundéré- Cameroun TEL (+237) 699 85 48 92	8 500 000	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 01/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L' AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AAONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2024 DU 04 MARS 2024 RELATIF A L'ACHAT D'UNE CHALOUPPE POUR LA TRAVERSEE SUR LE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N° **01 /D/C.KTCHA/SG/SICAM/2024 DU 23 AVRIL 2024**

L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Avis de Consultation suscité :

N° LOT	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	Montant TTC	Délai D'EXECUTION
Unique	ETS E. GE. TRA BP: 475 NGAOUNDERE TEL	ACHAT D'UNE CHALOUPPE POUR LA TRAVERSEE SUR LE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.	40 000 000 F CFA	DEUX MOIS (02)

L'Adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, pour les modalités d'élaboration et souscription du projet de Lettre-Commande.

Les Soumissionnaires ayant postulé pour ledit Avis de Consultation, et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

KONTCHA le 23 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 11/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A EP LIKOK (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **11/DM//C-MTP/CIPM DU 29 Avril 2024**, la Lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 04/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 18/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN LOGEMENTS D'ASTREINTE A EP LIKOK (LOT 3)	Ets DJAIGOL BP: Ngaoundéré Cameroun; TEL (+237) 676 05 40 89/699 62 03 84	19 999 999	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
N°08/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 14 148 03 641421 4642211 5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MANJO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE VILLE DE MANJO dans la Commune de MANJO, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont constitués essentiellement des travaux de réhabilitation composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après:

- Installations ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Monument et Bordure;
- Aménagement des espaces

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINAC, en Ressources transférées à la Commune de MANJO, suivant

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Commune de MANJO, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de MANJO, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de MANJO, d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de MANJO, au plus tard le 27 MAI 2024, à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE » N°08/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 du 02 MAI 2024. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE VILLE DE MANJO DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : BIP MINAC, Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 (deux cent mille) Francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

NB : Les différentes parties du dossier de chaque Offre doivent être séparées par les intercalaires de couleur (Original-copies) dans tout le document.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Tout document timbré au fiscal devra également être timbré au communal.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le à 11 Heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de MANJO, dans la salle des conférences de la Commune de MANJO.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - Attestation et rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
 - ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
 - iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
 - v) Modification d'une quantité dans le devis
 - vi) Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de MANJO, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de MANJO, aux heures ouvrables.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MANJO le 2 Mai 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairer

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 07/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LA LIVRAISON DE 02 TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES)? DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° 07/DM/C-MTP/CIPM DU 27 AVRIL 2024 La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 11/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 27/03/2024	LIVRAISON DE 2 TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	Ets SOULHA BP: 1940 Tignère Cameroun ; TEL (+237) 699 86 39 92 /678 28 50 28	7 000 000	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure

MARTAP le 27 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

PORT AUTONOME DE KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DE DOUZE (12) VÉHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour l'acquisition de douze (12) véhicules au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition de douze (12)

véhicules qui devraient répondre aux spécifications techniques majeures ci-après :

- VÉHICULES CROSS OVER
 - Type SUV: trois (03) véhicules.

1) Moteur Diesel : 2.0 L 5 2.5 par chambre au cour d'un cycle ;

2) Cylindrée (cm³) : 2300 5 C 5 2400 ;

3) Nombre de places assises : 07 ;

4) Sellerie et garnissage : cuir ;

5) Boîte de vitesse : automatique ;

6) Capacité du réservoir de carburant : k 80 L ;

7) Empattement (mm) : 2700 5 E 5 2800 ;

8) Puissance fiscale : 11CV.

e Type MONOSPACE : quatre (04) véhicules

1) Moteur Essence :1.6 5 L 5 2.0 par chambre au cour d'un cycle ;

2) Cylindrée (cm³) :1450 5 C 5 1800 ;

3) Nombre de places assises k 05 ;

4) Sellerie et garnissage : tissu ;

5) Boite de vitesse : automatique ;

6) Capacité du réservoir de carburant k 45 L ;

7) Empattement (mm): 2500 5 E 2700 ;

8) Puissance fiscale 5 9 CV

- VÉHICULES TOUT TERRAIN

- Type Pick up double cabine : cinq (05) véhicules

1) Moteur Diesel : 2.4 5 L 5 3.0 par chambre au cour d'un cycle;

2) Cylindrée (cm³) : 2300 5 C 5 2400 ;

3) Nombre de places assises k 05 ;

4) Nombre de portières : 04 ;

5) Sellerie et garnissage : cuir ;

6) Capacité du réservoir de carburant k 80 L ;

7) Empattement (mm): 3080 E 5 4000 ;

8) Traction : quatre (04) roues motrices avec réducteurs ;

3. Cout Prévisionnel

9) Airbags : conducteur et passager

Le coût prévisionnel de L'ensemble des prestations est de cinq cent millions (500 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

10) Puissance fiscale 5 9 CV.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

Le détail des fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises camerounaises spécialisées dans ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonôme de Kribi, exercice 2024.

- Activité 5310: moyens matériels et affaires générale ;

Tâche 5109002 : Acquisition des véhicules ;

- Ligne 5109002-245100 : matériel automobile.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au reide-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au reide-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux mille (200.000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée à la Division des Marchés, au plus tard le 11 juin 2024 à 12 heures précises, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) VÉHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture du matériel informatique est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de **dix millions (10 000 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 11 juin 2024 à 13h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins 07 offres)

2) Offre administrative

D Absence d'une pièce administrative ;

D Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;

D Fausse déclaration ou pièce falsifiée

3) Dossier technique

D Non-respect de 4 critères essentiels sur 5 ;

- Non-acceptation des conditions du marché (Spécifications Techniques (ST), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page,

___ non- signés, non-cachetés et non- datés_du_soumissionnaire à la dernière page) ;

> Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ; Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au Fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;

D- Non-conformité à 100% des spécifications techniques des fournitures

> Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

D Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.

> Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.2. CRITERES ESSENTIELS Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et n'ayant pas obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les- soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés sis au rez de chaussée de l'immeuble R+2 à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm. site web :

KRIBI le 3 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 14/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP LEWA-MOUSSA (LOT 1), DANS LA CO&INITJNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMNTLJNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° 14/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024 La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 04/DC/C-MTP/SG /ST/CIPM/CIPM/2024 DU 18/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP LEWA MOUSSA	Ets SOULHA BP: 1940 Tignère Cameroun ; TEL (+237) 699 86 39 92 /678 28 50 28	20 987 821	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 POUR LA CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CUY/CIPM/2024 du 13/02/2024 pour la construction des toilettes publiques dans la ville de Yaoundé ont été attribués comme suit :

Lot 1 : Construction des toilettes publiques marché d'Essos (intérieur du marché) à l'entreprise HSA CARE SARL pour un montant de vingt-six millions huit cent cinquante-deux mille cent dix-neuf (26 852 119) francs TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois ;

Lot 2 : Construction des toilettes publiques marché d'Elig-Edzoa (intérieur du marché) à l'entreprise DAVINA ET SERVICES pour un montant de vingt-sept millions neuf cent quarante-sept mille quatre cent vingt-sept (27 947 427) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Lesdits soumissionnaires sont priés de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de son marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L' ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE

APPEL A CANDIDATURE N° 010 /MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/SPM/2024 DU 02/05/2024, POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS (21) QUI AURONT LA CHARGE DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES 21 CENTRES D'INSÉMINATION ARTIFICIEL COMMUNAUTAIRES DANS 21 LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CAMEROUN
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) SECTEUR : ELEVAGE ET PÊCHE RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-AAE - 003

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur recrutement des Consultants Individuels (21) qui auront la charge du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des 21 centres d'insémination artificiel communautaires dans 21 localités des régions du Cameroun.

Sous l'autorité des Chefs d'Antenne. Les prestations porteront sur le contrôle de l'exécution des travaux de construction des centres d'insémination artificiel communautaires et couvriront cinq volets :

Mission 0 : Organisation et préparation

Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les Entreprises (VISA) ;

Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) ;

Mission 3 : Ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC) ;

Mission 4 : Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).

Les qualifications requises sont les suivantes :

Être ingénieur du Génie Civil, du Génie rural, (niveau Bac + 3 au moins) ou équivalent ;

Disposer au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du BTP, des aménagements agricoles ou ruraux ;

Avoir assumé comme Ingénieur de Contrôle (BET) ou Conducteur de Travaux (Entreprise) d'au moins deux (02) projets similaires de constructions d'infrastructures, de bâtiments ou d'aménagements ruraux au cours des 5 dernières années.

Il devra avoir une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais ; la maîtrise de l'outil informatique est recommandée.

Le poste basé dans le bureau de l'Antenne concerné par la zone du projet.

2. Participation et origine

Le Coordonnateur National du PDCVEP, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessous. Le dossier de candidature devra être composé de (i) CV détaillé faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle, (ii) copie des diplômes, (iii) lettre de motivation (iv) justificatifs d'expériences

La procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, Edition d'octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>

Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : entre 09 heures et 15 heures 30 mn.

3. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir par courriel à l'adresse ci-dessus ou sous pli fermé en trois exemplaires, à l'adresse ci-après, au plus tard le 23/05/2024 à 15 heures, heure locale. Ils doivent être transmis avec la mention :

« Appel à candidature – pour le recrutement des Consultants Individuels (21) qui auront la charge du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des 21 centres d'insémination artificiel communautaires dans 21 localités des régions du Cameroun, de la commune de ».

« Préciser la zone d'intervention sollicitée (Antenne sollicitée). »

Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ;

A l'attention :

Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage

Téléphone fixe : 243 10 11 90

Code postal : 35 602 Yaoundé - Bastos

Adresses électroniques : elev.piscult@gmail.com; taponfack_j@yahoo.fr

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOYA ABOUBAKAR

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCE N°S2/43/078/AONR/
MINFOPRA/SG/DAG/SMA/2024 DU 25 AVR 2024 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET
TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DE L'ADAMAOUA ET DE LA DELEGATION
REGIONALE DE L'EXTRÊME NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINFOPRA EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 50 040 06 340010 361330 LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE
L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE
D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS INDIQUÉES.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 50 040 06 340010 361330.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres porte sur les Etudes Architecturales et Techniques en vue de la Construction de la Délégation Régionale du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative de L'ADAMAOUA et de la Délégation Régionale de l'Extrême Nord.

2. Consistance des prestations

Le prestataire dans le cadre de son contrat devra :

- Etablir le programme des constructions et des besoins du Maitre d'Ouvrage nécessaires à la réalisation du projet ;
 - Proposer une conception architecturale et technique du futur bâtiment selon le programme des constructions et des besoins soumis au Maitre d'Ouvrage et valide par ses soins (Dossier Architectural constitué de tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet);
 - Réaliser toutes les études techniques nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage et les divers aménagements (documents écrits et graphiques et social, étude d'Avant-Projet Sommaire, étude d'Avant-Projet Détaillé, plans d'exécution des ouvrages, spécifications techniques détaillées, plans d'exécution des ouvrages spécifications techniques détaillées Dossier d'Appels d'Offres) ;
 - La production des rapports d'études d'APS ;
 - La production des rapports d'études d'APD ;
 - Spécifications techniques Détaillées et plans d'exécution des Ouvrages ;
- Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en deux (02) lots comme suit :

N° lots	REGIONS	Délai (mois)	Coût prévisionnel TTC (FCFA)	Type de prestation
---------	---------	-----------------	---------------------------------	--------------------

Lot 1	ADAMAOUA	04	50 000 000	Etudes Architecturales et Techniques
Lot 2	EXTREME NORD	04	25 000 000	
TOTAL			75 000 000	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° S2/43/003/AAMI/MINFOPRA/SG/DAG/SMa/2024 du 13 Février 2024, Il s'agit de :

N° d'ordre	Entreprises	Adresse	Nationalité
1	ETS NEW DEAL	Tél : 662 080 845	Camerounaise
2	INVICTUS SARL	Tél : 690 09 03 44 / 679 22 48 12	Camerounaise
3	ETS NAME	Tél : 699 53 73 29 / 673 97 07 21	Camerounaise

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Exercices 2024, Imputation 58 50 040 06 340010 361330.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés, 5^{ème} étage, porte 506 du bâtiment principal du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, téléphone 222 22 05 23 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5ème étage du bâtiment principal porte 506, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA, au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Prestataire désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppes à savoir :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque volume ;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;

L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

N.B : Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

EN PROCEDURE D'URGENCE

N°S2/43/078/AONR/ MINFOPRA/SG/DAG/SMa/2024 DU 25 AVR 2024 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DE L'ADAMAOUA ET DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EXTREME NORD

Financement : Budget d'Investissement Public du MINFOPRA Exercice 2024

Imputation : 58 50 040 06 340010 361330

« COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET À TRANSMETTRE À L'ARMP POUR CONSERVATION ».

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;

- 15 MO pour l'Offre Technique ;

- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5ème étage du bâtiment principal porte 506., au plus tard le 31 MAI 2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

EN PROCEDURE D'URGENCE

N°S2/43/078/AONR/ MINFOPRA/SG/DAG/SMa/2024 DU 25 AVR 2024

POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DE L'ADAMAOUA ET DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EXTREME NORD

Financement : Budget d'Investissement Public du MINFOPRA Exercice 2024

Imputation : 58 50 040 06 340010 361330

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de :

N° lots	Montants de la caution CFA TTC
Lot 1	1 000 000
Lot 2	500 000

, soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes com—prises (TTC) du marché.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 31 MAI 2024 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du MINFOPRA, siégeant à la salle de réunion de ladite commission

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation**16.1 Critères éliminatoires**

a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Non-respect du format de fichier des offres ;
Absence de la copie de sauvegarde en plateforme COLEPS (en cas de soumission en ligne.

b) Offre technique incomplète pour :

Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
Absence d'un chef de mission ayant les qualifications exigées dans le DAO ;
Absence d'un Technicien Supérieur Urbaniste ayant les qualifications exigées dans le DAO

Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA pour le lot 1 et de quinze millions (15 000 000) de FCFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;

N'avoir pas obtenu une note technique inférieure ou égale à 70/100.

c) Offre financière incomplète pour :

Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
Absence d'un bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;
Absence du devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
Absence des sous-détails des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

D) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

NB : Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

16.2 Critères essentiels

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 60 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points;
- c) Références du BET sur 10 points ;
- d) compréhension de la mission et présentation de méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail sur 10 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarées conformes à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et qualifiées par l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$$NF_{iMd}=100/100 \quad NF_{iS}=MMd \times 100/MS$$

Les autres offres notées sur 100 points suivants la formule ci-après :

$$NF_{iS}= MMd \times 100/ MS$$

NF_{iS} = Note relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre, conforme au Dossier administratif et qualifiée Techniquement, aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots. Cependant il doit fournir le personnel en double hors mis le Chef de mission

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5ème étage du bâtiment principal porte 506. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 06/C/C.KTCHA/SG/SIGAM/2023 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2023 DU 04 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS: LOT 1: REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP FADA : 10 000 000 F CFA LOT 2: REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MBOULADJI: 13 400 000 FCFA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N° **06 /D/C.KTCHA/SG/SICAM/2024 DU 23 AVRIL 2024**

Les entreprises indiquées dans le tableau ci-dessous ont été retenues comme adjudicataires des Lettre- Commandes relatives à l'Avis de Consultation suscité :

N° lot	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
LOT 1	ETS ADAM.ST SARL BP: 00 TEL : 676 761 105	REHABILITATION D'UN BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP FADA	10 000 000 F CFA	TROIS MOIS (03)
LOT 2	ETS RKT BP: 00 NGAOUNDERE TEL : 694 100 691	REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MBOULADJI	13 400 000 F CFA	TROIS MOIS (03)

L'Adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, pour les modalités d'élaboration et souscription du projet de Lettre-Commande.

Les Soumissionnaires ayant postulé pour ledit Avis de Consultation, et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat Général de la Commune de Kontcha. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission **pour les soumissionnaires non retenus.**

KONTCHA le 23 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°035/C/J12/SAEF DU 30/04/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°001/DC/J12/SAEF/CDPM/2024 DU 12/03/2024 SELON AUTORISATION DE GRE A GRE 01123-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 07/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE AKONO, SITUE AU PK 5+500 DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N3 (CARREFOUR KENZA)-ANGON-MANSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO**GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°131/DP/J12/SAEF du 30/04/2024**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE DES OFFRES EN CF
LOT UNIQUE	ETS ISG, BP : 00, TELEPHONE : (237) 695 39 00 46	RAS	RAS
LOT UNIQUE	ETS MON, BP : 00, TELEPHONE : (237) 694 02 37 37	RAS	RAS
LOT UNIQUE	LA SOCIETE DREAM'S SARL, BP : 2670 Douala, TELEPHONE : (237) 699 91 69 58	119 999 975 (Cent dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze) francs CFA	119 999 975 (Cent dix- millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf m neuf cent soixante-qui francs CFA

Le soumissionnaire, **LA SOCIETE DREAM'S SARL**, BP : 2670 Douala, TELEPHONE : (237) 699 91 69 58, est attributaire du p
effondré sur la rivière Akono, situé au PK 5+500 de la route communale Inter N3 (carrefour KENZA) – Angon – M
Département de la Mefou et Akono, Région du Centre en procédure d'urgence, pour un montant Toutes Taxes Comprises
cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze) francs CFA et un délai d'exécution **de quatre (04) mois** calen

Ledit Groupement est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) j**
Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement du marché correspondant./-

*NGOUMOU le 30 Avril 2024**Le PRÉFET***ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 02/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N°06/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MANDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCIENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap. autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 02/DM/C-MTP/CIPM du 27 Avril 2024 La lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTiON		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 06/DC/C-MTP/SG /ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MANDOUROU	Ets SOULHA BP: 1940 Tignère Cameroun ; TEL (+237) 699 86 39 92 /678 28 50 28	7 999 300	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué. à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 27 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 04/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MARTAP (LOT2), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCIENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire le de la Commune de Martap. autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 04/DM/C-MTP/CIPM du 27 Avril 2024 La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N°07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 (LOT2)	REHABILITATION DE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MARTAP (LOT2)	Ets ALYA ET FILS, BP: 91 Ngaoundéré: TEL.: (+237) 699 05 24 82	12 429 427	DEUX (02) MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 27 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N°02/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :**

Par décision **N°02/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2024** du 30 Avril 2024, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Déla d'exécu
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	GROUPEMENT ETS SONESHKA- DYNAMIC EASY COMPANY SARL	41 928 200	49 999 379	QUATRE Mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passa des Marchés) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NITOUKOU le 2 Mai 2024

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE MARTAP

**COMMUNIQUE N° 05/C/C-MARTAP/2024 DU 27 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA RÉHABILITATION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADANIAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap. autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **05/DM/C-MTP/CIPM du 27 Avril 2024** La Lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 (LOT 3)	REHABILITATION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP (LOT 3)	Ets SOULHA BP; 1 940 Tignère – Cameroun TEL: (+237) 699 86 39 92 / 678 28 50 28	9 999 709	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué. à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure./-

MARTAP le 27 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° 001 /C/FEICOM/DG/2024 DU 23/04/2024 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/FEICOM/DG/2024 DU 31 JANVIER 2024 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE POUVANT CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ PATRIMONIALE DES EXERCICES 2018-2022 DU FEICOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention des Cabinets ayant participé à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sus cité, qu'un seul Cabinet, à savoir le Cabinet LIMAN a obtenu la note technique requise.

Aussi, déclare-t-il ledit Avis infructueux conformément à l'article 78 alinéa 3, deuxième puce du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 23 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**COMMUNIQUE N°00011/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00004/AMI/MINDDEVEL/2024 DU 18 MARS
2024 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CABINETS EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE
INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE À FIBRE OPTIQUE POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION
DES DONNÉES AU MINDDEVEL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00004 du 18 mars 2024 pour la préqualification des prestataires en vue de la mise en place d'une infrastructure informatique à fibre optique pour la sauvegarde et la restauration des données au MINDDEVEL, que les entreprises ci-après sont préqualifiées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint y relatif :

N°	Soumissionnaires	Contacts
1	KIAMA SA	BP :15709- Yaoundé ;Tél : 697 81 25 25
2	CAMTEC Sarl	BP :31217- Yaoundé ;Tél : 697 208 421
3	VISIONTELECOMS Sarl	BP : 11051- Yaoundé ;Tél : 222 217 457

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous huitaine retirer leurs offres à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2^{ème} étage, porte 210. Passé ce délai, ces offres seront simplement détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MINISTRE

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02, 03, 04, 05 ET 06/DAO/CANI/CIPM DU 22 AVRIL 2024 RELATIF AUX TRAVAUX RECAPITULES DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BIP - EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire (Maitre d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er communique :

Les entreprises dont les noms suivent sont par Décision N° **02 /DM/CAN1/SG** du déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après

N°	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	Ets HALAL & FRERES	Construction d'un bloc de deux salles de classe dans les écoles primaires publiques de Beka Hosséré (lot 1)	22 499 999	18 867 924	Quatre (04) MOIS
2	Ets E.G.S	Construction d'un bloc de deux salles de classe dans les écoles primaires publiques de Résidentielle (lot 2)	22 499 999	18 867 924	Quatre (04) MOIS
3	Ets HANACH	Construction du centre d'alphabétisation à MARZA (lot 3)	10 000 000	8 385 745	Quatre (04) MOIS
4	E. GE. TRA	Electrification en panneaux solaires de certaines zones nécessiteuses de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	50 000 000	50 000 000	Trois (03) MOIS
5	E. GE. TRA	Réalisation de quatre forages dans certaines localités de Ngaoundéré 1er : Lot 1 : forage équipé de PMH à BAMYANGA Lot 2 : forage équipé de PMH à BOUMDJERE....., Lot 3 : forage équipé de PMH à L'EM de BEKA. H. Lot 4 : forage avec château d'eau à CAN1	8 500 000 8 500 000 8 000 000 25 000 000	7 127 883 7 127 883 6 708 595 20 964 361	Quatre (04) MOIS
6	Ets SYG	Achèvement d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Burkina	12 500 000	10 482 180	Deux (02) MOIS
7	Ets ALYA ET FILS	Réhabilitation de certains axes des quartiers sur 14 km (lot 1)	100 000 000	83 857 442	Quatre (04) MOIS
8	Ets ALYA ET FILS	Réhabilitation des routes communales sur 15 km (lot 2)	64 999 999	54 507 337	Quatre (04) MOIS



COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°03/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/C-NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA ET DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, EN PROCEDURE D'URGENCE. (QUARTIER NGOBO, QUARTIER YOUP CHEFFERIE, CSI IHOUK, BRIGADE DE GENDARMERIE) EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Soutien et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales

Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2024 ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°003 /AONO/C-NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA et DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, EN PROCEDURE D'URGENCE. (QUARTIER NGOBO, QUARTIER YOUP CHEFFERIE, CSI IHOUK, BRIGADE DE GENDARMERIE) en deux (02) LOTS.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU	SOTRASOL SARL	28 503 145	33 990 000	TROIS (03) Mois
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE EQUIPE DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE MATERNELLE DE NEMAYAKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU	SOTRASOL SARL	6 700 210	7 990 000	TROIS (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION N°02/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Soutien et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2024 ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°002/AONO/C- NITOUKOU/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE AU CMA DE NITOUKOU A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	GROUPEMENT ETS SONESHKA- DYNAMIC EASY COMPANY SARL	41 928 200	49 999 379	QUATRE Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 2 Mai 2024

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 005/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT
DEFINITIF SUR LA RIVIERE NOSSA A BAYOMEN CENTRE URBAIN DERRIERE L'ECOLE PUBLIQUE DANS
LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Lettre – Circulaire No 0000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national n° 004/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 du 28 février 2024 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un dalot définitif sur la rivière Nossa à Bayomen Centre urbain derrière l'école publiquedans la Commune de Kon-Yambetta,

Vu la proposition d'attribution du marché du 19 avril 2024 de la CDPM/MI ;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné.

Entreprise	Montant de l'offre HT (FCFA)	Montant l'offre TTC (FCFA)	Rabais	Delais
ETS M&N CORPORATION BP : _____ Tél : 674 92 85 49	 19 984 365	 16 758 378	 //	 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 012/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A MARTAP (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **12/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 05/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A MARTAP (LOT 1)	Ets SIDIKI ABOUBAKAR BP: 142 Ngaoundéré. Cameroun; TEL:(+237) 694 19 34 44	35 000 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 03/C/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION TRIPHASE BAPE MONDIALE - KALONG (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE****COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 04/DM/CKY/CAB/2024 du 06 mai 2024, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 19 avril 2024, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant de l'offre	Montant l'offre	Rabais	Délais
	HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
 MBAKA SENIOR SARL BP : _____ Tél : 677 62 23 42	100 000 000	83 857 442	//	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07), à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement du contrat y relatif.

*KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024**Le MAIRE***ARROYE BETOU URSULLE**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L' ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/MINEPIA/CSPM PDCVEP/UCP/SPM/STG PM1/2024 DU 12/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION DE PRODUCTION DES GÉNITEURS D'ALEVINS SITE YAOUNDÉ D'UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 1 000 000 D'ALEVINS DE CLARIAS DANS LE CADRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP). FINANCEMENT :: FONDS DE CONTRE-PARTIE DU PDCVEP, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la station de production des géniteurs d'alevins site Yaoundé d'une capacité de production de 1 000 000 d'alevins de clarias dans le cadre Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du dossier d'Appel d'Offres, portent sur les travaux de réhabilitation de la station de production des géniteurs d'alevins site Yaoundé d'une capacité de production de 1 000 000 d'alevins de clarias dans le cadre Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP).

Il s'agit des travaux suivants :

Ø Réhabilitation de la salle d'écloserie

9 bacs ;

01 aquarium ;

01 Magasin,

01 hall d'entrée avec accueil (zone de désinfection et zone de vente),

Unité de pré grossissement

Etangs de grossissement des alevins pour géniteurs

Etangs de stockage des parentaux certifiés

Aménagement des Bacs bétonnés

Dortoir

Bureau

Accueil

Clôture de sécurisation du site

Forage

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un (01) lot unique d'un montant TTC de cent neuf millions huit cent onze mille deux cent soixante-sept (109 811 267) FCFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais prestations de travaux et de services.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Ouvert, sont financées par : fonds de contrepartie du PDCVEP, exercice 2024 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h 30 à 15h 30) dès publication du présent avis à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier contre remise d'une quittance.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entrepreneur désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun., au plus tard le 21/05/2024 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

N°0003 /AONO/MINEPIA/CSPM PDCVEP/UCP/SPM/Stg PM1/2024 du 12/04/2024.

Pour les travaux de réhabilitation de la station de production des géniteurs d'alevins site Yaoundé d'une capacité de production de 1 000 000 d'alevins de clarias dans le cadre Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP).

Financement : : FONDS DE CONTRE-PARTIE DU PDCVEP, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

La durée des travaux est de : six (06) mois

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de quatre-vingt dix (90) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le montant en FCFA de la garantie de soumission est : 2 500 000

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière du dossier administratif et l'offre technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ième}) jour inclus après le délai de validité des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21/05/2024 dès 14 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Élevage et de la Pisciculture située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des États Unis, Yaoundé ; République du Cameroun.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ière} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ième} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3^{ième} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Cotation et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour :
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- d) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.
- f) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
- g) Deux (02) Marchés de construction des stations aquacoles ou travaux similaires (Écloseries, Système d'adduction d'eau couplé à énergie solaires,) effectués au cours des cinq (05) dernières années et d'un montant global supérieur à ou égal à cent millions (100 000 000) Francs CFA ;
- h) Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- i) Non satisfaction, au moins, à 95% des critères essentiels ;
- j) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.
- k) Offre financière incomplète ou absence de l'une des pièces suivantes :
- l) Une soumission timbrée et signée ;
- m) Une capacité de préfinancement d'au moins 100 000 000 Francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- n) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ;
- o) Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- p) Le Sous Détails des Prix.

La comparaison des offres financières : la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

- q) Omission d'un prix quantifié ;
- r) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- s) N'avoir pas obtenu au moins un total de 9 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels ;

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- a) Présentation de l'offre 1 critère
- b) Note d'organisation et planning 2 critères
- c) Personnel 2 critères
- d) Connaissance du site 1 critère
- e) Moyens techniques et matériels 2 critères
- f) Références techniques 2 critères
- g) Capacité financière 1 critère

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage délégué attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Élevage et de la Pisciculture, située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun, téléphone: 243 10 11 90; Postal Code: 35 602 Yaoundé – Bastos, E-mail : elev.piscult@gmail.com / taponfack_j@yahoo.fr

YAOUNDE le 12 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOYA ABOUBAKAR

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 003/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE
BAYOMEN (PLATEAU) 4,2 KM – MARCHÉ BANDA DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Lettre – Circulaire No 0000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national n° 002/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 du 28 février 2024 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'ouverture de la piste rurale Bayomen (plateau) 4,2 km – marché Bandadans la Commune de Kon-Yambetta,

Vu la proposition d'attribution du marché du 19 avril 2024 de la CDPM/MI ;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné.

Entreprise	Montant de l'offre HT (FCFA)	Montant l'offre TTC (FCFA)	Rabais	Délais
ETS M&N CORPORATION BP : ____ Tél : 674 92 85 49	22 993 630	19 281 870	//	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2024
DU 24 AVRIL 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU LOGICIEL MENSURA GENIUS POUR LE COMPTE DE
LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL –
MINADERFINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 30 187 01 330002 521311

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des performances et des capacités techniques de la DGRCV et de son personnel dans l'élaboration des études, le suivi, et le contrôle de la réalisation des infrastructures en milieu rural, le MINADER lance un Avis de Consultation Ouverte pour une Demande de cotation relative à l'acquisition du logiciel MENSURA pour le compte de la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation comprend la fourniture du logiciel, du matériel technique y afférent et de l'initiation à l'utilisation du logiciel par les personnels tel que l'indique le tableau ci-après :

N°	Désignation	Quantité
	Fourniture de logiciels	
1	Acquisition du Logiciel MENSURA GENIUS « FULL OPTION »	2
2	Acquisition Logiciel Autodesk ROBOT Structural Analysis Professional	1
	Fourniture du matériel technique	
3	Ordinateur complet	2
4	Onduleur	2
5	Matériels de connexion internet (clés) avec abonnement	2
6	Clés USB de 16 G de stockage	2
7	Anti-Virus	1
	Initiation à l'utilisation du logiciel	
8	Organisation des séances d'imprégnation	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Quinze millions (15 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le BIP MINADER ; Exercice 2024, Imputation : 58 30 187 01 330002 521311.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-six mille (26 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 16 mai 2024 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2024 DU 24 AVRIL 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU LOGICIEL MENSURA GENIUS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL-MINADER ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de deux (02) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

3.2. Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées à Yaoundé-Mvog Mbi.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de la DC d'un montant de deux cent quarante mille (240 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréée conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire ou les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, un chèque de banque ou une hypothèque légale entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 16 mai 2024 à 15 heures précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques du matériel proposé par le soumissionnaire ;
- Absence d'une référence dans un marché similaire d'un montant de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence d'engagement signé sur l'honneur pour tous les logiciels et leur maintenance pendant la durée de leur garantie ;
- Absence de prospectus en couleur dans tous les exemplaires (original et copies) présentant les spécifications techniques du matériel proposé.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 24 Avril 2024

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°004/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2024 DU 13 MARS 2024 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN (01) SITE DE SECOURS INFORMATIQUE POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ EN CAS DE SINISTRE AU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note TECHNIQUE sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	SOCRA-TECH SARL Tel : 678 583 722 Yaoundé	5 critères validés sur 5, soit 100%	248 466 963	Six (06) mois
2 ^{eme}	ITG STORE Tel : 233 43 63 61 BP : 812 Douala	4critères validés sur 5, soit 80%	252 201 479	Six (06) mois

Le Directeur Général de la société **SOCRA-TECH SARL, Tel : 678 583 722, Yaoundé** est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offressont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 6 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION OUVERTE
N°00001/DCO/CAMWATER/DG/DSCM/CIPM/2024 DU 02/05/2024 POUR LA FOURNITURE ET POSE
D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTROMECHANQUES POUR LA REHABILITATION DE LA STATION
DE TRAITEMENT D'EAU DE BAZOU**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des projets de remise à niveau des unités de production, le Directeur Général de la CAMWATER lance une demande de cotation en vue de la fourniture et pose d'équipements électriques et électromécaniques pour la réhabilitation de la station de traitement d'eau de BAZOU, dans la région de l'Ouest Cameroun.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine suscitée.

3. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement de la CAMWATER exercice 2024. Le présent projet est estimé à 49 000 000 (quarante neuf millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05, de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 89 81 /33 42 82 54.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER **porte A05** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA** à la BICEC au compte **N°335988** au profit de « compte spécial **CAS-ARMP** ».

6. Remises des offres

Les offres doivent être remises en 05 (cinq) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies au plus tard le **23 Mai 2024** à 11 heures sous enveloppe fermée et cachetée adressée au Directeur Général de la CAMWATER et portant la mention :

CONSULTATION OUVERTE N°000001/DCO/CAMWATER/CIPM/2024

**DU 02/05/2024 POUR LA FOURNITURE et POSE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTROMECHANQUES
POUR LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT D'EAU DE BAZOU**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de Soixante (60) jours à compter de la date de notification de la lettre commande.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **980 000 F CFA (Neuf Cent quatre-vingt Mille Francs CFA)** et d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un seul temps le 23/05/2024 à partir de 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission interne de passation des Marchés.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

10. Critères d'évaluation

Tout dossier administratif non conforme aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclaré irrecevable.

11. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la **DAJM** de la **CAMWATER** au plus tard **Sept (7)** jours avant la date limite de dépôt des offres à la porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ 33 42 82 54.

DOUALA le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

DECISION MUNICIPALE NO 002/DM/CKY/CAB/2024 DU 06 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 DU 28 FEVRIER 2024 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIRIE URBAINE KALONG - EP BAYOMEN (ROUTE FLEUVE MBAM) (4 KM) ; PLACE DES FETE – MARCHÉ BANDA (7 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Lettre – Circulaire No 0000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national n°001/AONO/RCE/DMI/CKY-2024 du 28 février 2024 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'ouverture de la voirie urbaine Kalong - EP Bayomen (route fleuve Mbam) (4 km) ; place des fête – marché banda (7 km) dans la Commune de Kon-Yambetta,

Vu la proposition d'attribution du marché du 19 avril 2024 de la CDPM/MI ;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
GLOBALIS VENTURE SARL BP : ____ Tél : 695 92 82 60	64 999 999	54 507 337	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE MVENGUE

AVIS DE CONSULTATION N°010/DC/CM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN PETIT MATERIEL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MINKAN, COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 40 047 06 641832 464221 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mvengue, Autorité Contractante, lance pour le compte du centre de santé intégré DE MINKAN, une demande de cotation pour l'équipement en petit matériel.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 8 000 000 (Huit millions de FCFA)

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2024 du MINSANTE.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au bureau du SIGA MP de la mairie Mvengue.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au bureau du SIGA MP de la mairie Mvengue. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **10 000 F CFA (dix mille francs C FA)** payable à la recette municipale de la mairie de Mvengue.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée au bureau du SI GAM P de la mairie de MVENGUE au **plus tard le 15/05/2024 à 12 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°010/DC/CM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MINKAN, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILL EMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à 160 000 F CFA (Cent Soixante mille francs CFA) et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 15/05/2024 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de MVENGUE. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

De l'absence de la caution de soumission,

L'absence d'une pièce administrative,

Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,

Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,

Absence d'un item du devis,

Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir

De la non-conformité du modèle de soumission,

principaux critère de qualification

- Reference de l'entreprise
- Conformité aux spécifications techniques
- Le service après-vente
- Le délai de garantie
- Le délai de livraison
- Présentation de l'offre
- Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au bureau du SIGA MP de la mairie de MVENGUE, tel : 694 33 95 73/ 656 88 13 04

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DANS
CERTAINES LOCALITES (ESSAMANE MONEKO'O ; NKOLOTOU'OUTOU ; OVENG YEMVACK), COMMUNE
DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation des Centres de Santé dans certaines localités (ESSAMANE MONEKO'O ; NKOLOTOU'OUTOU ; OVENG YEMVACK), Commune de Sangmélima, Département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Reprise sous oeuvre ;

Elevation + maçonneries

Menuiserie métallique-électricité ;

Peinture ;

Charpente-couverture-plafond ;

VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de 30 000 000 (trente millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE de l'exercice 2024, Sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP) de la commune de Sangmélima, sis au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Sangmelima, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au bureau de la SIGAMP de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA**, payable à la recette municipale ou à la recette des finances de Sangmelima.

9. Remises des offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et ocellées, désignées par les lettres A, B, C

- l'enveloppe A portera la mention « PIECES ADMINISTRATIVES » ;

- l'enveloppe B portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ;

- l'enveloppe C portera la mention « OFFRE FINANCIERE »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir, soit au bureau du courrier, soit au bureau de la SIGAMP de la Commune de Sangmélima **au plus tard le 31/05/2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/CS/SIGAMP/2024 19/04/2024: EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DANS CERTAINES LOCALITES (ESSAMANE ; MONEK0'0 ; NKOLOTOU'OUTOU ; OVENG YEMVACK, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de QUATRE (04) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 600 000 (six cent mille francs) CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet. Sous- Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima, ne venant qu'en sus.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et des offres financières **aura lieu le 31/05 /2024 à 15 heures** précises par la Commission Interné de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Les offres techniques seront quant à elles, remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels:

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Dossier administratif non-conforme et non régularisé après 48 h.
- 4) Note technique inférieure à 70%(21 oui / 30)
- 5) Absence dans l'offre financière, d'un prix quantifié

2: Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière (02 rubriques):

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montanfau moins égal à 6 000 000 FCFA (oui/non)

2. Expérience (07 rubriques):

Organisation et compréhension du projet ; Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5ans)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

Personnel (14 rubriques)

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

Organisation du chantier en équipes (oui/non)

Matériels (04 rubriques) :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et,

du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

La Présentation de l'Offre (03 rubriques): intercalaires en couleur, le tout relié par des spirales

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

RUBRIQUES OUI /NO

	A- PERSONNEL (14rubriques) .		
	(.'CONDUCTEUR DES TRAVAUX'		
	Copie du diplôme légalisé du Conducteur des travaux. (Oui si la copie est celle d'un Ingénieur des travaux de génie civil, au moins, légalisée et datant de moins de trois mois)		
	Attestation de présentation de l'original du diplôme du Conducteur des travaux		
	CV signé et daté du Conducteur des travaux. ..		
	Attestation Dâtée de disponibilité du Conducteur des travaux. (Oui si l'attestation est signée, et fait 1 référence au présent appel d'offres)		
	EXpérience professionnelle générale du Conducteur des travaux. (Oui si le l'Ingénieur a une expérience supérieure ou égale à trois (03) ans)		
	EXpérience du Conducteur des travaux dans le domaine de la construction des Bâtiments blcs (Oui si nombre de projets réalisés au moins égal à quatre (04))		
	lptiblics(Oui		
	périence dans le poste de conducteur des travaux de construction des bâtiments si nombre de projets réalisés au moins égal à quatre (04))		
	II: CHEF DE CHANTIER		
	Cippie Technicien du diplôme légalisé du Chef de chantier. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Supérieur du Génie Civil, légalisée et datant de moins de trois (03) mois)		

Attestation de présentation de l'original du diplôme du chef de chantier			
CV	signé et daté du Chef de chantier.		
	i Attestation de disponibilité du Chef de chantier. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres) .		
	Expérience moins générale du Chef de chantier (Oui si l'expérience du Chef de chantier est d'au cinq (05) ans)		
	Expérience du Chef de chantier dans le domaine de la construction des Bâtiments publics (Qui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (04))		
	Expérience si le dans le poste de Chef de chantier de construction des bâtiments publics (Oui nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))		
B- MATERIEL (04 RUBRIQUES)			

C- REFERENCES (02 RUBRIQUES)			
	Chiffre d'affaire des deux derniers exercices dans le domaine de la construction :des bâtiments publics (Oui si chiffre d'affaire supérieur ou égale à 30 millions)		
	'Références		
	de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des trois (03) dernières années (si oui joindre au moins trois avec copie marché et PV de réception)		
D- ORGANISATION ET COMPREHENSION DU PROJET (07 RUBRIQUES)			
	Attestation de visite de lieu signée sur l'honneur par le soumissionnaire		
	Rapport de visite du site jugé pertinent)		
	Délai d'exécution des travaux. (Oui si délai d'exécution du planning d'exécution est Inférieur ou égal aux prescriptions du DAO)		
	Cohérence de l'ordonnancement des tâches du planning d'exécution. (Oui si cohérence)		
	Note technique détaillé et jugé pertinente		
	'Gestion environnementale et Sécurité au chantier		
	Attestation d'une surface financière d'au moins 6 000 000 FCFA		
E- PRESENTATION DE L'OFFRE (03 RUBRIQUES)			
	Présence d'un sommaire cohérent avec le contenu de l'offre dans chaque volume		
	Documents reliés par une spirale uniquement		
	Présence d'intercalaires de couleur autre que le blanc		
	Lit te du matériel conforme (oui si liste de matériel conforme au modèle de l'Annexe 3)		

	Pick-up 4x4 en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de l'option signé joint)		
	01 camion benne en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signé joint)		
	Petit outillage (pelles, brouettes, etc)		

15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) n'a pas obtenu de financement.

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) n'a pas :

1. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services
2. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article

2 Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est conforme au Dossier

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception

(i) juridiquement et financièrement autonome,

(ii) administrée selon les règles du droit commercial

(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP

COMMUNE DE MVENGUE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/COM MVENGUE/CIPM/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 40 047 06 641832 464221 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- Installation chantier
- Démolitions
- Maçonnerie- béton- béton armé
- Toiture ±plafond
- Menuiserie bois et métallique - quincaillerie
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 7 000 000 (Sept Millions) de Francs CFA

4. Allotissement

Allotissement : 1 LOT

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public : MINSANTE Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE ou au site www.armp.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Bureau du SIGAMP de la commune de MVENGUE, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de MVENGUE d'une somme non remboursable de 10000 francs CFA pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de MVENGUE, **au plus tard le 22/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

N°08/AONO/COM. MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : 140 000 (Cent Quarante Mille) Francs CFA Établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 15/05/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mvengue. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.- Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de caution ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures (hors mis la caution);
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.
- d) Des preuves d'acceptation du marché (CCAP, CCTP, CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière page). La non production de ces preuves d'acceptation du marché entraînera la disqualification de l'offre du soumissionnaire
- e) N'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années

1.2 : Offre technique

- a) Documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- c) Non satisfaction, avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

1.3 : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

Présentation générale des offres

Expérience ;

Personnels ;

Matériels ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning

Situation financière

15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mvengue. TEL 694 33 95 73 / 656881304

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 16/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A TCHABAL-LEWA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAÏVIAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COM&IUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **16/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 08/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A TCHABAL-LEWA (LOT 2)	Ets DJAIGOL BP:90 Ngaoundéré- Cameroun TEL (+237) 699 85 48 92	8 500 000	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

PORT AUTONOME DE KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE AU PORT AUTONOME DE KRIBI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour l'acquisition d'une ambulance médicalisée au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent l'acquisition d'une ambulance médicalisée qui devrait répondre aux caractéristiques détaillées dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti

5. Participation et origine

La participation au présent , Appel d'Offres s'adresse aux entreprises camerounaises spécialisées dans la fourniture de ce type d'équipement

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, exercices 2024 et suivants.

Tache 51090002 : acquisition des véhicules Ligne 5109002-245100: matériel automobile

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à La Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de La MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de La MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marnées comme tels doit être déposée à la Division des Marchés, au plus tard le 28 mai 2024 à 12 heures précises, heure Locale, et

revêtue de la mention suivante : r

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition de l'ambulance médicalisée est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de trois millions (3 000 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par Le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28 mai 2024 à 13h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)

2) Offre administrative

> Absence d'une pièce administrative ;

D Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;

D Fausse déclaration ou pièce falsifiée

3) Dossier technique

D Non-respect de 5 critères essentiels sur 6 ;

> Non-acceptation des conditions du marché (Spécifications Techniques (ST), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non- datés du soumissionnaire à la dernière page) ;

> Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;

D Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au Fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;

- Non-conformité à 100% des spécifications techniques des fournitures

> Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

D Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.

D Absence d'un prix unitaire quantifié.

14.2. CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs ,à la qualification des candidats porteront sur :

Expérience du soumissionnaire

Capacité financière du soumissionnaire

Méthodologie, délai et planning de livraison des fournitures Service après-vente Moyens humains Moyens matériels

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et n'ayant pas obtenu

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés sis au rez de chaussée de l'immeuble R+2 à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm. site web : m

KRIBI le 30 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 15/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LANIPADAIRES A MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L' ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique:

Par Décision Municipale N° **15/DM/C-MTP/CIPM DU 29 AVRIL 2024** La lettre Commande. objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 05/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 22/03/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A MARTAP (LOT 2	Ets AHB BP:90 Ngaoundéré Cameroun TEL :+237) 699 85 48 92	15 000 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/CS/SIGAMP-CS/2024 DU19 AVR 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMERCIAL AU
CARREFOUR MEPHO A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DIA ET LOBO**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics dans la Commune de Sanenelima, au titre de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bâtiment commercial au carrefour Mepho à Sangmclima, Commune de Sangmclima, Département du Dj a et Lobo

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment - Les travaux préparatoires et études ;

- les terrassements et fondations

- maçonneries-élévations RDC-dalle ;

- maçonneries élévations étage ;

- charpente-couverture-gouttières - menuiserie métallique-plafond ; - électricité ;

- Revêtements ;

- peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux tel qu'il ressort des études et du devis quantitatif et estimatif y afférents, est de cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA TTC

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du MINTOUL, transféré à la Commune de Sangmelima, pour le compte de l'exercice budgétaire 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de SANGMELIMA,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de SANGMELIMA, contre versement d'une somme non remboursable de soixante- quinze mille (75 000) francs CFA payable à la recette municipale de SANGMELIMA. ou à la recette des Finances de Sangmelima. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :
L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé, soit au bureau du courrier, soit au bureau du Chef SIGAMP de la Commune de Sangmelima ; **au plus tard le 31/05/2024 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/CS/SIGAMP-CS/2024 DU 19/04/2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SATINENT COMMERCIAL AU
CARREFOUR MEPI-10 A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELINLA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à un million cent mille (1 100 000) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières **aura lieu le 31/05/2024 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Sangmelima. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix);

Note technique inférieure au seuil minimal req .. (70%), soit 2730 critères essentiels.

15.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur 30 critères essentiels ainsi répartis: - Expérience du personnel de l'entreprise (14 critères);

- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 critères) ;
- Références de l'entreprise (07 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (03 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (21/30). seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (S1GAMP) de la Commune de SANGMELIMA: BP : 02 Commune de SANGMELIMA, Tel : 677 51 75 97/;

SANGMELIMA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

BEKONO Jean Faustin

PORT AUTONOME DE KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE
KRIBI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres pour l'acquisition du matériel de sonorisation des salles de réunion au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la fourniture des équipements du système sonorisation, l'installation, la mise en service sur l'ensemble des sites du Port Autonome de Kribi et le transfert de compétence.

Le détail des fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quarante-cinq millions (45 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais spécialisées dans ce type fourniture.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, exercice 2024. sur l'imputation :

ACTIVITE 5112: Déploiement, Administration Et Maintenance Des Systèmes Informatiques Tache 5112001 : Acquisition des matériels et consommables informatiques

Ligne Budgétaire 248000-Autres matériels

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au Rez De Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de

Kribi à Kribi, Tél. : (237.) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, :

contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée à la Division des Marchés, au

plus tard le 27 mai 2024 à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/ AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE SONORISATION DES

SALLES DE REUNION AU PORT AUTONOME DE KRIBI »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures et la mise en service objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant est de neuf cent mille (900 000) FCFA et valable pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 mai 2024 à 13h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1. 1. Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins 07 offres) ;
2. 2. Offre administrative

> Absence d'une pièce administrative ;

- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

3. Dossier technique

- Non-respect de 4 critères essentiels sur 5 ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Spécifications Techniques (ST), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non-datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques des fournitures ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au Fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;
- Non-conformité à 90% des spécifications techniques des fournitures
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

1) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié.

1.2. CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

CRITERE RESULTAT

Expérience du soumissionnaire Capacité financière du soumissionnaire Références du soumissionnaire Service après-vente

Oui/Non

Oui/Non

Oui/Non

Oui/Non

Expérience du personnel Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation sera éliminée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, située au rez de chaussée de l'immeuble R+2 à côté de la MEAO Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax :

(237) 222 46 21 04, BP : 203 .Kribi, e-mail : contact@pak.cm. site web : www.pak.cm

KRIBI le 30 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022 /A0NO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MODERNE MULTIFONCTIONNEL DE GESTION DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE (ARCHIVES, MEDIATHEQUE, MUSEE) AU PAK.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études architecturales et techniques pour la construction d'un complexe moderne multifonctionnel de gestion de l'information documentaire (archives, médiathèque, musée) au PAK.

2. Consistance des prestations

Les prestations confiées au Consultant comprendront la liste non exhaustive des opérations suivantes :

- Élaborer les études techniques (documents écrits et graphiques, états des lieux, études architecturales, géotechniques et de structure, Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé, Projet d'Exécution des Ouvrages, Spécifications Techniques Détaillées, Dossier d'Appels d'Offres/Dossier de Consultation des Entreprises des travaux de construction et de contrôle de la construction) ;

- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de l'infrastructure pour la conservation des archives ;

- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de l'infrastructure pour la médiathèque ;

- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de

l'infrastructure pour le musée ; -

- Élaborer les Termes de Référence en précisant les spécificités techniques pour chacune des composantes. I

Ces prestations auront pour effet, de s'assurer que les matériaux utilisés et les ouvrages exécutés présentent des caractéristiques conformes pour garantir leur durabilité.

Avant la mise en oeuvre, Pendant la mise en oeuvre, Après la mise en oeuvre

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **cent soixante-quinze-Millions (175 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux Bureaux d'études de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BUDGET PAK exercice 2024 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire ACTIVITE 5205 : APPUI A LA COORDINATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

TACHE 5205001 : MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD-CADRE DE PARTENARIAT PAK/ANC

LIGNE BUDGETAIRE 231300 : BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.**

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version

physique au plus tard le 04 juin 2024

___ à 12 heures précises, heure locale, à

l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R#2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail: contacteak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB.

Chaque offre portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MODERNE MULTIFONCTIONNEL DE GESTION DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE (ARCHIVES, MEDIA THEQUE, MUSEE) AU PAK. »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant **trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt

des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04 juin 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100 des points.

14. Critères d'évaluation**1. 12. Critères éliminatoires****1) Offre administrative**

Société Anonyme à capital public --capital social :10 000 000 000 FCFA RCCM : KBI/A/2016/86 WU M061612708841

Siège social à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46-21 04

E-mail contact@pak.cm site web : www.pak.cm Page 4 sur

d'Intégrité paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés du soumissionnaire à la dernière page

- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	15
02	Capacité de financement	5
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de le projet, connaissance du site et suggestions techniques	20
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de le projet	55
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de le projet	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

15. Attribution

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

4

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) _jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

KRIBI le 30 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 09/C/C-MARTAP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIMP/2024 DU 18/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP MBEWE (SECTEUR MANDOUROU), LOT 1, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NIARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 09/DM/C-MTP/CIPM du 28 Avril 2024 la Lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 02/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 DU 18/03/2024	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP VIBEW (SECTEUR MANDOUROU), LOT 1	Ets DJAIGOL BP:90 Ngaoundéré. Cameroun TEL:+237) 699 85 48 92	20 990 480	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 29 Avril 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MVENGUE

AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/CM/CIPM/2024 DU 22/04/2024 2024 POUR L'EQUIPEMENT EN PETIT MATERIEL DU CMA DE MVENGUE, DANS LA COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de Mvengue, Autorité Contractante, lance pour le compte du CMA de Mvengue, une demande de cotation pour l'équipement en petit matériel.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (quinze millions de FC FA)

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2024 du MINSANTE.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au bureau du SIGAM P de la Commune de Mvengue.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au bureau du SIGAM P de la Commune de Mvengue. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **trente mille F CFA (30 000 francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Mvengue.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée au bureau du SIGA MP de la mairie de MVENGUE au **plus tard le 15/05/2024 à 12 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°06/DC/CM/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN PETIT MATERIEL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à Trois Cent mille F CFA (300 000 francs CFA) et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 15/05/2024 à 13 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de MVENGUE. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

De l'absence de la caution de soumission,

L'absence d'une pièce administrative,

Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,

Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,

Absence d'un item du devis,

Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir

De la non-conformité du modèle de soumission,

Principaux critère de qualification

Reference de l'entreprise

Conformité aux spécifications techniques

Le service après-vente

Le délai de garantie

Le délai de livraison

Présentation de l'offre

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au bureau du SIGAMP de la mairie de MV ENGU E, tel : 694 33 95 73/ 656 88 13 04

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES DEPOTS DE LA SCDP DE BESSENGUE, BONABERI ET BAFOUSSAM.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite du programme de mise en conformité et de sécurisation des installations électriques dans les différents dépôts de la Société Camerounaises des Dépôts Pétroliers (SCDP) , le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) relatif aux travaux de mise en conformité des installations électriques des dépôts de Bessengue, Bonaberi et Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Cent dix-neuf millions deux-cent cinquante mille FCFA Toutes Taxes Comprises (119 250 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Marché sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2024, sur les lignes d'imputation budgétaires INOBS0015, INOBO0018, INOBA0015.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés sise au premier étage du Centre Médico-social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Ledit Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP : www.armp.cm, au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au premier étage du Centre médico-social de la SCDP B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable dans le compte N° 33598800001-89 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme telles et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **28 MAI 2024 à 10h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP sise au premier étage du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 avec la mention:

« N°010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES DEPOTS DE LA SCDP DE BESSENGUE, BONABERI ET BAFOUSSAM ».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montantde **deux-millions trois-cent quatre-vingt-cinq mille (2 385 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les différentes pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout dossier administratif incomplet, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclaré non-conforme. Par conséquent, un délai de quarante-huit (48) heures sera accordé au(x) soumissionnaire (s) à l'effet de produire la (les) pièce (s) concernée(s).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme agréé par le Ministère en charge des Finances entraînera un rejet pur et simple de l'offre.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le cadre du présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps et aura lieu le **28 MAI 2024 à 11h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence de la Caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Pièce administrative absente ou non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Autorisation spécifique ou agrément (le cas échéant) ;
- Soumissionnaire non assujetti au Régime d'Imposition du Réel.

Offre technique

- Non-obtention de 80 % des critères essentiels, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) sur la base d'une évaluation binaire ;
- Absence de preuve de la capacité financière.

Offre financière

- Non-conformité de chacune des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

- Absence de la lettre de soumission financière signée et timbrée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

Références de l'Entreprise OUI/NON

Moyens matériels OUI/NON

Moyens humains OUI/NON

Méthodologie et planning d'exécution des prestations OUI/NON

Preuve de capacité financière à hauteur de **FCFA 40 000 000** et d'acceptation des conditions du Marché OUI/NON

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au premier étage du centre médico-social de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83.

Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site concerné.

DOUALA le 3 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 02 MAI 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE
D'EDEA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 08 051 5114181 525619 282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Préfet de la Sanaga-Maritime** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **Réhabilitation de la Prison Principale d'Edéa**.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis comme suit :

A- Enceinte de la Prison

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation sous murs réhabilités ;
- Elévation ;
- Charpente et couverture ;

B- Forage

- Prospection géophysique ;
- Foration et équipement ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyses physicochimiques et essai de pompage ;
- Superstructure et installation de la pompe ;
- Formation du Comité de Gestion et mise en service ;

C- Mirador

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **cinquante trois millions (53 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais non exclu de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024. Imputation : **58 08 051 5114181 525619 282.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis dans les Services de la **Préfecture d'Edéa** (Secrétariat Particulier du Préfet) sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000 FCA)** versée à la Recette des finances d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre décharge dans les Services du **Préfet de la Sanaga-Maritime** (Secrétariat Particulier du Préfet) au plus tard le **31 mai 2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C18/CDPM-SM/2024 DU 02 mai 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE D'EDEA**

Financement : BIP 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois.**

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **1 060 000 FCFA** (Un million soixante mille) établi par un organisme bancaire agréé par le Ministère des Finances, et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés à l'Autorité Contractante. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

- PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les administrations compétentes

12. Ouverture des Plis

L'ouverture aura lieu le **31 mai 2024 à 13 heures**, heure locale, dans les services de la Préfecture d'EDEA par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics y relative siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative;
2. Pièce administrative non conforme (ou absence) et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des années antérieures.

Critères essentiels**Les références de l'entreprise OUI/NON**

L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) OUI/NON

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) OUI/NON

Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnementales) OUI/NON

La capacité financière OUI/NON

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire particulier du préfet de la Sanaga-Maritime.

DOUALA le 2 Mai 2024

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MINEPDED/CIPM/2024 DU 3 MAI 2024 POUR
L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES SERVICES
CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024
IMPUTATION : 58 28 094 01 340010 524118**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 28 094 01 340010 524118.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2024, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition en procédure d'urgence des mobiliers de bureau dans les services centraux de son département ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture des équipements suivants :

- Quatre (4) armoires de bureau (4 battants) ;
- Quinze (15) fauteuils directeur avec accoudoirs ;
- Quinze (15) fauteuils Chef service avec accoudoirs ;
- Trente (30) chaises chaise réception noires ;
- Quatre (4) bureaux avec retour et tiroir.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est quinze millions (15 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation des mobilier objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED, exercice 2024 sous imputations 58 28 094 01 340010 524118.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés de l'ARMP ou dans le quotidien national Cameroon Tribune et sur la plateforme COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 708, au plus tard le 22 mai 2024 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00014/AONO/MINEPDED/CIPM/2024 DU 3 MAI 2024

POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Ouverture des plis

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, le 22 mai 2024 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sise à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et des fiches techniques,
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence d'un des équipements objet du présent appel d'offres ;
- Non-respect de certaines caractéristiques essentielles de chaque équipement.

b. Critères essentiels

- Les références de l'entreprise ;
- Le service après-vente ;
- La garantie.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 708.

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MINISTRE

HELE Pierre

COMMUNE DE MVENGUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR LA
CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE À L'ECOLE PUBLIQUE DE
MVENGUE-CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion d'une alimentation saine, nutritive et suffisante dans les établissements scolaires de Mvengue, en partenariat avec le FEICOM et Helen Keller International, Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction et l'aménagement (équipement) d'une cantine scolaire à l'école publique de Mvengue Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offre comprennent :

a) Les travaux de construction, qui rassemblent les tâches suivantes :

Travaux préparatoires - Etude complémentaire ;

Terrassement ;

Fondation ;

Maçonneries en élévation

Charpente - Couverture;

Menuiseries

Travaux de plomberie ;

Electricité

Peinture

Voirie et Réseaux Divers (VRD).

b) L'aménagement, qui consiste à l'équipement des éléments suivants :

Fourniture des tables bancs doubles

Fourniture de couvert type inox (Plats, cuillères, gobelets) et autres matériel de cantine

Provision pour mise en service de la cantine

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 26 000 000 (Vingt-six Millions) de Francs CFA :

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier de Consultation comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais, qui s'estimeront capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de Mvengue, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au secrétariat Général de la commune de MVENGUE, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite commune d'une somme non remboursable de **Quarante Milles (40.000) francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de MVENGUE, **au plus tard le 15/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CM/CIPM/SIGAMP/2024 du 22/04/2024 POUR LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MVENGUE CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 520 000 (cinq cent vingt Mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 15/05/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MVENGUE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission.

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

- Offre financière anormalement basse.

2. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	REFERENCES DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(02 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

N.B. les fonds étant des subventions issues de convention de partenariat, conclues après étude de faisabilité, les offres financières anormalement moins disante seront rejetées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MVENGUE. Tel. : 694 29 98 15 / 699 109 923.

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA NOUVELLE
PLACE DES FETES DE SANGMELIMA (PHASE 2), COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA
ET LOBO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics dans la Commune de Sangmelima, au titre de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire, Maitre d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de la tribune de la nouvelle place les fêtes de Sangmelima, Commune de Sangmelima, Département du Dja et Lobo

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonneries-élévations-plancher ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel du projet, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de 40 000 000 (Quarante millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

Là participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, pour l'exercice 2024, ligne d'imputation

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, de la Commune de Sangmelima (SIGAMP), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Lé dossier peut être obtenu au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélina, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA, payable à la recette municipale de Sangmelima.

9. Remises des offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « PIECES ADMINISTRATIVES » ;
- l'enveloppe B portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ;
- l'enveloppe C portera la mention « OFFRE FINANCIERE »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies Marquées comme telles, devra parvenir, soit au bureau du courrier, soit au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélina **au plus tard le 31/05/2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/CS/SIGAMP/2024 19 AVR 2024 EN PROCEDURE
D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DE LA
TRIBUNE DE LA NOUVELLE PLACE DES FETES DE SANGMELIMA (PHASE 2), COMMUNE DE SANGMELIMA,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu parle Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres, est de : Quatre (04) mois, calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à ; 1 500 000 (un million cinq cent mille) FCFA, établie par une banque de premier ordre 'agrée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélina. autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux I ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous- Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Il en est de même, pour toute offre parvenue au bureau du chef SIGAMP, après l'heure de remise des offres.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée dans le Journal des Marchés Publies de l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima, ne venant qu'en sus.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières **aura lieu le 31/05/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélina dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélina. Toutes les offres seront par la suite remises à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet et non régularisé sous 48 h ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21 ou 130) ;
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Absence de la caution de soumission ;
- 6) Absence dans le bordereau des prix unitaires d'un prix unitaire quantifié
- 7) absence du sous détail des prix

Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants

1. Situation financière (02 rubriques) :

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à 8 000 000 FCFA (oui/non)

1. Expérience (07 rubriques)

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à Sans)

Planning des travaux cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

1. Personnel (14 rubriques) :

Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

organisation du chantier en équipes (oui/non)

1. Matériels (04 rubriques) :

Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel: lourd, joindre justificatifs) et petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

5. La Présentation de l'Offre (03 rubriques) : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :
3. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
4. Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélina

SANGMELIMA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

BEKONO Jean Faustin

COMMUNE DE MOZOGO

AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MOZ/CIPM/BEC/2024 DU 03/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE (3,10 KM) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **Budget d'investissement Public du MINEDUB, l'exercice 2024**, le Maire de la Commune de MOZOGO (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE (3,10 KM) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

2. Consistance des prestations

- INSTALLATION DU CHANTIER
- LES TERRASSEMENTS (REMBLAI DES TERRES)
- LES OUVRAGES D'ART ET ASSAINISSEMENT.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie. Civil,

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier,

6. Consultation du Dossier

Des publication !!,^Plt:ent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de MOZOGO, secrétariat du Maire de la commune de Mozoco.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du tMaire de la Commune de IVOZOGO, dès , publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des ' frais d'achat du dossier de Cent Mille (100 000)francs CFA auprès de la recette Municipale:de Mozogo

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Chef service technique de la Commune de MOZOGO au plus tard le 24/05/2024 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/C-MOZ/CIPM/BEC/2024 DU 03/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE (3,10 KM) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le titulaire d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ;
trois (03 mois).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'Un Million Trois cent Mille FRANCS (1 300 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable ;
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 24/05/2024_ à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**14.1- Critères é ires****14.1.1', Pièces administratives**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ; b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ; b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les travaux d'entretien routier ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03)

dernières années inférieures à Soixante-dix Millions (70 000 000)de Francs CFA ; d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal,

d un chantier d entretien routier

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ; f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels

g) Abandon d'un chantier au cours de trois dernières années.

14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ; b) Pièces non conformes ; c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitai"e quantifié ; d) Absence d'un sous-détail de prix ; e) Sous-détail de prix Irréaliste et erroné.

14.2: sentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous : a) Présentation sur 3 critères ; b) Le personnel d'encadrement de l entreprise sur 15 critères ; c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ; d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ; e) Références et capacité de préfinancementde l'entreprise sur 12 critères.

14. Attribution

Le [aire de la commnune de lv10Z0G0, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90)jours, à compter de la date limite fixée pour la remlse des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre techniq"e peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de IV0Z0G0, Service Technique de la Commune de lt/ozogo; téléphone.

MOZOGO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

BOUKAR MEDJEWEH

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
07/AONO/CTD/MANJO/CIMP POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES
PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la Commune de MANJO lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la Commune de MANJO, Département du Moungo Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la Commune de MANJO lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la Commune de MANJO, Département du Moungo Région du Littoral.

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en 01 lot(s)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services techniques dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à dans les services techniques, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Manjo d'une somme non remboursable de 70 000 000 (soixante dix mille) F.CFA. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de MANJO, au plus tard le 27 MAI 2024, à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CTD-MANJO/CIPM Pour les travaux d'installation de 48 lampadaires solaires photovoltaïques dans la Commune de MANJO Financement : BIP/MINDDEVEL 2024.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 960 000 F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 960 000 (neuf cent soixante mille) Francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 27 MAI 2024 à 11 heures, par la Commission de passation des Marchés de la Commune de MANJO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraînent le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complétées après 48heures,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis,

Offre déposée après le délai,

Proposition de Rabais rédigée au moyen d'un stylo à bille.

Offre Technique

Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP,

Note technique générale inférieure à 75% en valeur relative par rapport aux sous-critères essentiels,

N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années,

Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton.

Offre Financière

Absence d'un prix unitaire quantifié,

Non-conformité du modèle de soumission.

13.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

N° Critères essentiels Notation binaire

1 Présentation générale de l'offre Oui/Non

2 Références de l'entreprise Oui/Non

3 Moyens humains Oui/Non

4 Moyens matériels Oui/Non

5 Spécifications techniques Oui/Non

14. Attribution

Le Maire de la Commune de MANJO, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de MANJO, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MANJO le 2 Mai 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclaire

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 018/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX ET D'IMAGERIE MÉDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612143

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la maintenance préventive et curative des équipements biomédicaux et d'imagerie médicale et interventionnelle à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation consistent en la maintenance préventive et curative des équipements biomédicaux et d'imagerie médicale et interventionnelle.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 98 000 000 F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la maintenance des équipements médicaux et disposant de la capacité financière nécessaire.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2024, Imputation 612143.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte 406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte 406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte 406), au plus tard le 27 Mai 2024 à 12h00 min et devra porter la mention:

« Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N° 018/AONO/HGD/CIPM/2024 du 02 Mai 2024 pour la maintenance préventive et curative des équipements biomédicaux et d'imagerie médicale et interventionnelle à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur 07 mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 960 000 F CFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 27 Mai 2024 à 13h00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence d'une déclaration sur honneur d'avoir visité le site.
7. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de maintenance des équipements biomédicaux au cours des cinq dernières années (2019 à date) pour un montant cumulé de 30 000 000 F CFA ou plus.
8. Absence d'autorisations délivrées par les fabricants de l'Angiographe Numerise et du Scanner Somatom.
9. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Personnel clé** :

- Preuve de disposer d'un (01) ingénieur conducteur de travaux de niveau BAC+3 au moins en biomédical, génie électrique, électrotechnique, robotique, électronique, justifiant d'une expérience d'au moins 07 ans.

- Preuve de disposer d'un (01) ingénieur de maintenance BAC+3 au moins en biomédical, génie électrique, électrotechnique, robotique, électronique au moins justifiant d'une expérience d'au moins 02 ans.

1. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des cinq dernières années supérieur ou égal à 120 000 000 F CFA.
2. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (BPU et DQE).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte 406), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MVENGUE

AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/C.MVE/CIPM/ 2024 DU 22/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 14 148 03 524411

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Mvengue, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour l'équipement de la bibliothèque municipale de la Mairie de Mvengue, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

DESIGNATIONS
Aménagements
Etagère double face
Etagère simple
Meuble de rangement
portes d'entrée
meuble réception
fauteuils complets
espace lecture
table d'étude
chaises
rideaux
tableaux
supports
ordinateur complet + imprimante
téléviseur + décodeur + régulateur de tension
Le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisé du 29 Décembre 2019 en version Bilingue
Les Collectivités territoriales Décentralisées au Cameroun (Recueil de Textes commentés) 9ème Edition, 2020

Le Conseil Municipal au Cameroun, Fonctionnement et Responsabilités, Edition Bilingue, 2014

Code Pénal de la République du Cameroun (commenté, biligue) edition 2017

(SOPECAM) Livre d'Or du football Camerounais (Version standard)

Code General des impôts commenté de la République du Cameroun

Code Minier du Cameroun loi 2016 du 14 Décembre portant code minier de la République du Cameroun

Eléments de contentieux Administratif Camerounais, Ngole Philippe Ngwese, joseph Biyoum

Aspect of administrative, litigation, Cameroon Ngole Philippe Ngwese, joseph Biyoum

Géographie de la Région du Sud, Samson Ango Mengue

Histoire l'Afrique et le monde 4ème /3ème

Histoire l'Afrique et le monde 6ème /5ème

L'économie Camerounaise à l'épreuve de l'émergence (Edition AFREDIT), Dominique Touna MaMa

Science (Hachette)

Standart English (BECHACAMAM)

Larousse universel

Larousse 2022

Le Robert

Economie générale

Comptabilité OHADA

mémento de la jurisprudence au Cameroun.

Nouvelle histoire de la pensée

droit et contentieux du travail et de la sécurité sociale au Cameroun

Le code Biya Décentralisation, politique publique et relation de pouvoir Communes et régions du Cameroun

La pensée politique (Cheikh Anta Diop)

Le maire à l'aire du renouveau

code de l'urbanisme de la construction et de l'habitat.

L'art d'avoir toujours raison (schopenhauer)

code de la propriété immobilière

code civil recueil

la constitution de la république du Cameroun
général code of régional and local autorités
peuples autochtones, communautés locales et ressources naturelles en Afrique Centrale
Management des projets (Jean-Claude Corbe)

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de Dix millions (10 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés dans ce type d'ouvrage.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC), exercice 2024, pour un montant prévisionnel de Dix millions (10 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Bureau du SIGAMP.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Bureau du SIGAMP. Sur présentation d'une quittance de paiement à la recette municipale de Mvengue, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais. Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au bureau du SIGAMP de la Mairie de MVENGUE, **au plus tard le 15/05/2024 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/C.MVE/CIPM/ 2024 du 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mvengue, la lettre commande sera conclue entre ce dernier et le Maire de la Commune de Mvengue, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA émise par une banque de premier ordre et selon la liste en annexe.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 15/05/2024 à 13 heures**, heure locale, à la Mairie de Mairie, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier (un (01) représentant par soumissionnaire).

12. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en un (01) seul temps et évaluées ainsi qu'il suit :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;

La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mvengue. TEL 694 33 95 73 / 694 29 98 15

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02 MAI 2024
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BADJOUNGUE, DANS
LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 047 06 611421 464211 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE, Exercice 2024, le MAIRE DE LA Commune de MANJO (Autorité contractante), lance pour le compte de la Commune de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de BADJOUNGUE, dans la Commune de MANJO, Département du MOUNGO, Région du LITTORAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

I- BATIMENT PRINCIPAL

- LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRES
- LOT 200 MACONNERIE, ELEVATION ET REVETEMENT
- LOT 300 COUVERTURE ETANCHEITE ET PLAFOND
- LOT 400 MENUISERIES METALLIQUES ET BOIS
- LOT 500 ELECTRICITE
- LOT 600 PEINTURE
- LOT 700 -PLOMBERIE ET INSTALLATION SANITAIRE
- LOT 800 VRD ET AMENAGEMENTS

II- LATRINES

- LOT 900- TERRASSEMENT
- LOT 1000 FONDATIONS
- LOT 1100 MACONNERIE – ELEVATION
- LOT 1200 CHARPENTE - COUVERTURE – PLAFOND
- LOT 1300 - MENUISERIE – QUINCAILLERIE
- LOT 1400 - ELECTRICITE
- LOT 1500 – PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de Quarante millions (40 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et justifiant des capacités techniques et financières nécessaires pour la réalisation desdits travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINSANTE Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire 58 40 047 06 611421 464211 611.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Manjo, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service Technique de la Commune de Manjo, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de Manjo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de MANJO au plus tard le 27 MAI 2024 à 10 heures 00 mn précises heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 du 02 MAI 2024 Pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de BADJOUNGUE, dans la Commune de MANJO, Département du MOUNGO, Région du LITTORAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINSANTE, EXERCICE 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 90 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant Huit cent mille francs CFA (800 000 FCFA) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives des offres techniques et financières aura lieu le 27 MAI 2024 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Manjo, dans la salle de conférence. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères Éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis

2. L'absence de toute autre pièce administrative non complétée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;

3. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;

4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

5. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU de " l'Offre financière " ;

6. La note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels;

7. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant le Soumissionnaire n'a pas abandonné au cours des trois non abandon d'un marché au cours des trois(03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale des offres..... oui/non

2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site..... oui/non

3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non

4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... oui/non

5. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison)..... oui/non

6. Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)..... oui/non

7. La capacité financière oui/non

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de MANJO, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MANJO le 2 Mai 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

COMMUNE DE MVENGUE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/COM MVENGUE/CIPM/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOULNGANGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

58 15 102 01 641832 464221 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOULNGANGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des prestations

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- Installation chantier
- Démolitions
- Maçonnerie- béton- béton armé
- Toiture - plafond
- Menuiserie bois et métallique - quincaillerie
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : Lot 1 : 10 200 000 (Dix Millions Deux Cent Mille) de Francs CFA

4. Allotissement

1 LOT

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public : MINEDUB Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE ou au site www.armp.cm

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Bureau du SIGAMP de la commune de MVENGUE, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de MVENGUE d'une somme non remboursable de 10 000 francs CFA pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de MVENGUE, **au plus tard le 15/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

N°07/AONO/COM. MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOULNGANGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : 204 000 (Deux Cent Quatre Mille) Francs CFA Établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le - - / /2024 à **13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mvengue.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.- Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de caution ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures (hors mis la caution);
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.
- d) Des preuves d'acceptation du marché (CCAP, CCTP, CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière page). La non production de ces preuves d'acceptation du marché entraînera la disqualification de l'offre du soumissionnaire
- e) N'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années

1.2 : Offre technique

- a) Documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- c) Non satisfaction, avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

1.3 : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

Présentation générale des offres

Expérience ;

Personnels ;

Matériels ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning

Situation financière

15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mvengue. TEL 694 33 95 73 / 656881304

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L' ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_004/AONO/MINEPIA/CSPM PDCVEP/UCP/SPM/STG PM1/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION DE PRODUCTION DES GÉNITEURS D'ALEVINS SITE BAMENDA D'UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 1 000 000 D'ALEVINS DE CLARIAS DANS LE CADRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHÂÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP).FINANCEMENT :: FONDS DE CONTRE-PARTIE DU PDCVEP, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la station de production des géniteurs d'alevins site Yaoundé d'une capacité de production de 1 000 000 d'alevins de clarias dans le cadre Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du dossier d'Appel d'Offres, portent sur les travaux de réhabilitation de la station de production des géniteurs d'alevins site Bamenda d'une capacité de production de 1 000 000 d'alevins de clarias dans le cadre Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP).

Il s'agit des travaux suivants :

Ø Réhabilitation de la salle d'écloserie

- 7 bacs ;
- 01 Magasin,

Ø Unité de pré grossissement

Ø Les étangs en terre

Ø Dortoir

Ø Bureau

Ø Accueil

Ø Clôture de sécurisation du site

Ø Forage

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un (01) lot unique d'un montant TTC de cent vingt millions cent trente-cinq mille deux cent soixante-neuf (120 135 269) FCFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais prestations de travaux et de services.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Ouvert, sont financées par : fonds de contrepartie du PDCVEP, exercice 2024 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h 30 à 15h 30) dès publication du présent avis à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier contre remise d'une quittance.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entrepreneur désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun., au plus tard le 28/05/2024 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

N° 004/AONO/MINEPIA/CSPM PDCVEP/UCP/SPM/Stg PM1/2024 du 22/04/2024

Pour les travaux de réhabilitation de la station de production des géniteurs d'alevins site Bamenda d'une capacité de production de 1 000 000 d'alevins de clarias dans le cadre Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP).

Financement : : FONDS DE CONTRE-PARTIE DU PDCVEP, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

La durée des travaux est de : six (06) mois

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de quatre-vingt dix (90) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le montant en FCFA de la garantie de soumission est : 2 500 000

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenue. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière du dossier administratif et l'offre technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ième) jour inclus après le délai de validité des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 28/05/2024 dès 14 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Élevage et de la Pisciculture située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ière étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ième étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3ième étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Cotation et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour :
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- d) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.
- f) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
- g) Deux (02) Marchés de construction des stations aquacoles ou travaux similaires (Écloseries, Système d'adduction d'eau couplé à énergie solaires,) effectués au cours des cinq (05) dernières années et d'un montant global supérieur à ou égal à cent millions (100 000 000) Francs CFA ;
- h) Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- i) Non satisfaction, au moins, à 95% des critères essentiels ;
- j) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.
- k) Offre financière incomplète ou absence de l'une des pièces suivantes :
- l) Une soumission timbrée et signée ;
- m) Une capacité de préfinancement d'au moins 100 000 000 Francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- n) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ;
- o) Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- p) Le Sous Détails des Prix.

La comparaison des offres financières : la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

- q) Omission d'un prix quantifié ;
- r) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- s) N'avoir pas obtenu au moins un total de 9 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels ;

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- a) Présentation de l'offre 1 critère
- b) Note d'organisation et planning 2 critères
- c) Personnel 2 critères
- d) Connaissance du site 1 critère
- e) Moyens techniques et matériels 2 critères
- f) Références techniques 2 critères
- g) Capacité financière 1 critère

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage délégué attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Élevage et de la Pisciculture, située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun, téléphone: 243 10 11 90; Postal Code: 35 602 Yaoundé – Bastos, E-mail : elev.piscult@gmail.com / taponfack_j@yahoo.fr

YAOUNDE le 22 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOYA ABOUBAKAR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2024 DU 02/05/2024 POUR
LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES
POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de SUP'PTIC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de matériels informatiques pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé pour le compte de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : (la fourniture de matériels informatique dont :

- (07 (sept) switches 24 ports mangeable
- 02(deux) copieurs laser Noir & blanc
- 01(un)copieur couleur/ Noir & blanc
- 08 (huit) ordinateurs desktops complets
- 01 (un)ordinateur portable

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) vingt-cinq millions (25 000 000).**

4. Allotissement

Les fournitures sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **Budget d'Investissement Public de SUP'PTIC de l'exercice 2024** sur l'imputation budgétaire : Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **Budget d'Investissement Public de SUP'PTIC de l'exercice 2024** sur l'imputation budgétaire : sous-programme :3, action :2, activité :1, tâche :1, chapitre :24, article :242, paragraphe :242 000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses** <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis au Service des Marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable dans le compte CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.] les offres devront être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06/06/2024** à 13 heures, heure limite. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de l'Appel d'Offres dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de soixante (**60**) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de cinq cent mille francs (**500 000**) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **06/06/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du SUP'PTIC, dans la salle de conférences C9 de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (la qualité du matériel à livrer),
- du non-respect de cinq(5) critères essentiels sur 6(six)
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié,
- de la non-conformité du modèle de soumission,
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 676314009/695035822, aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.>

19-2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

WATCHING Félix

COMMUNE DE TONGA

**DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BBABITCHOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE :

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS UNITE SERVICE RC.BDA/2017A.0036. TEL : 677 26 12 40 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour les travaux susmentionnés

LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN FCFA	DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
LOTI	ETS UNITE SERVICE BP :1880 TEL : 677 26 12 40	20,964,051	24,999,630	04(Quatre) MOIS	REEL	24/24 Soit 100%	1er

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TONGA le 15 Mars 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 01 /DC/ CIPM/ CA BAF II/AG/2024 DU 29/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 14 148 03641712 464211 562

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème} lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, une consultation pour l'équipement de la bibliothèque municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2^{ème}.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème} lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, une consultation pour l'équipement de la bibliothèque municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2^{ème}.

3. Cout Prévisionnel

six millions (6 000 000) francs CFA

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Budget d'investissement publics (BIP) du Ministère des arts et culture ; exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté au secrétariat du secrétaire générale aux heures ouvrables

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat du secrétaire général contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **douze mille (12 000) Francs CFA** non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2^{ème}

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat particulier du maire, au plus tard le **1 / 2024 à 10 heures**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION

N° 01 /DC/ CIPM/ CA BAF II/AG/2024 DU 29 / 04 /2024

POUR L'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II^{ème}

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **15 (quinze) jours** pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer cette livraison aura lieu à la commune d'arrondissement de Bafoussam II

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de : **Cent vingt mille (120 000) Francs CFA ;**

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **29 /05/2024 à 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; munis du justificatif de leur mandat et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires:**

a) Dossier administratif :

- Absence de la Caution de Soumission ;

- Toute autre pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures, hormis l'absence de la Caution pour Soumission.

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

c) Capacité financière inférieure au 1/3 du montant prévisionnel ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Avoir abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années et figure sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

14. Attribution

Après évaluation des offres et vérification des offres financières, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée **la moins disante** et respectant les spécifications techniques de la Demande de Cotation.

15. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

16. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat du secrétaire général de Bafoussam 2^{ème} aux jours et heures ouvrables. Tél. : 233.44.53.14

BAFOUSSAM le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

COMMUNE DE TONGA

**AVIS DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 02/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/ 2024 DU
22AVRIL 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DETONGA (VETKO)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de TONGA, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'équipement de la Fermeavicole de Tonga (Vetko)

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 15000 000 {quinze millions) francs CFA TTC

3. Participation et origine

La participation à ta présente Demandede Cotation est ouverteaux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'équipement et de l'élevage

4. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation estfinancée par le BIP MINEPIA 2024

5. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au service des marches de la Commune de Tonga.

6. Acquisition du Dossier

Lademande de cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Tonga, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 25 000 (Vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de TONGA.

7. Remises des offres

Chaqueoffre rédigéeen français ou en anglaisen sept (07)exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Tonga, au plus tard le 17 Mai 2024 à IOheures, heure locale, et devra porter la mention suivante ;

**DEMANDE DE COTATIONN°02/DC/PRyMINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/CJGA/ 2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR
L'ÉQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DE TONGA
"À n'ouvrir qu'en séance dedépouillement"**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pourla livraison des prestations objet de la présente demande de cotation est fixé à deux (02) MOIS, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans les pièces 11 et 12 du DAO d'un montant de trois-cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 17 MAI 2024 à 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de TONGA, dans la salle de réunion de la Mairie de TONGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires ;

a. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b. omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

c. omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

d. Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de TONGA ou par les numéros suivant ; 681 53 44 17/696 45 89 82

TONGA le 22 Avril 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE VEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDOUNGA CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE :

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS UNITE SERVICE RC.BDA/2017A.0036. TEL : 677 26 12 40 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de Bandounga centre Monsieur le Maire,

LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN FCFA	DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
LOTI	ETS UNITE SERVICE BP :1880 TEL : 677 26 12 40	15,081,761	17,985,000	04(Quatre) MOIS	REEL	24/24 Soit 100%	1er

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TONGA le 15 Mars 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE BANA

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER" N°07/AONO/C-BNNCIPM/SP/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR
LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT/BT TRI PHASE DE LA LOCALITE9T:>E BAKAP DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BANA. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the above mentioned works. the Mayor of Kekem Council. Contracting Authority. hereby launches an Open National Invitation to Tender, for the reinforcement works of the Bakap medium voltage/low voltage electrical network in three-phase medium voltage/low voltage starting from in Bana Council. Upper Nkam Division. West Region.

2. Consistance des prestations

The call for tenders concerns the work the reinforcement works of the Bakap single-phase medium voltage/low voltage electrical network in three-phase medium voltage/low voltage starting from in Bana Council. Upper Nkam Division. West Region.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation at the end of preliminary studies is 50 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Voir la pièce jointe

5. Participation et origine

Participation in this tender is open on equal conditions to all Cameroon-based public works contractors.

6. Financement

Works under this tender shall be financed by the Public Investment Budget as part of the 2024

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at Bana Council location.

8. Acquisition du Dossier

The tender documents can be consulted and obtained from the Bane Council, u soon •u thIJ notice is published against payment of a non-refundable sum of 80 000 (Elgty thousand) CFA francs. payable at the municipal revenue of Bana Council. council upon pres

9. Remises des offres

Each offer Drafted in English or French and in seven (07). including one original and six (06) copies. labeled as such. tender shall be submitted in a sealed envelo~ and against a receipt at the unit of launching of tenders Bana Council. no later than 27 Mai 2024 at 12 O'clock

10. Delai de Livraison

The maximum timeframe of the works stipulated by the owner is 03 months for each batche. This period runs from the date of notification of the service order to start work.

11. Cautionnement Provisoire

Each tenderer must attach to his administrative documents a tender security in the form specified in the Bidding Documents and the amount of is 1 000 000 FCFA.

12. Recevabilité des Offres

voir la pièce jointe

13. Ouverture des Plis

voir la pièce jointe

14. Critères d'évaluation

voir la pièce jointe

15. Attribution

voir la pièce jointe

16. Durée Validité des Offres

voir la pièce jointe

17. Renseignements Complémentaires

voir la pièce jointe

BANA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

SANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALOUA-BAMBOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE :

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS UNITE SERVICE RC.BDA/2017A.0036. TEL : 677 26 12 40 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de Bandounga centre Monsieur le Maire,

LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN FCFA	DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
LOTI	ETS UNITE SERVICE BP :1880 TEL : 677 26 12 40	20,958,925	24,993,518	04(Quatre) MOIS	REEL	24/24 Soit 100%	1er

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TONGA le 15 Mars 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE TONGA GROUPE 2-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE :

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS NABCAM BP:5185 Iel;672 51 28 72/661 12 94 49 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de Bandounga centre Monsieur le Maire,

LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN FCFA	DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
LOTI	ETS NABCAM BP:5185 Iel;672 51 28 72/661 12 94 49	15,084,402	17,988,14	04(Quatre) MOIS	REEL	24/24 Soit 100%	1er

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TONGA le 15 Mars 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

AVIS DE DEMANDE DECOTATION N°01/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/ 2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DECERTAINS CENTRES DESANTE INTEGRE DANS LACOMMUNE DETONGA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de TONGA, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE DE TONGA

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 10 000 000 (Dix millions) francs CFA TTC

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'équipement et de l'élevage

4. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le BIP MiNSANTE 2024

5. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Tonga.

6. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être obtenue aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Tonga, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 16 500 (seize mille cinq cent) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de TONGA. Aux 681 53 44 17/69645 89 82

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Tonga, au plus tard le 17 Mai 2024 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante ;

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDECIPM/C.TGA/ 2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

8. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente demande de cotation est fixé à deux (02) MOIS, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans les pièces 11 et 12 de la DC d'un montant de Deux-cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 17 Mai 2024 à 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de TONGA, dans la salle de réunion de la Mairie de TONGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b. omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- c. Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- d. Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de «OUI» ne verra pas son offre financière examinée.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Tonga ou par les numéros suivant : 681 53 44 17 / 696 45 89 82

TONGA le 22 Avril 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONGA GENDARMERIE DANS LA COMMUNE DE TONGA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE :

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS NABCAM BP:5185 Tel:677 5128 72 66112 94 49 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de Bandounga centre Monsieur le Maire,

LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA	MONTANT EN FCFA	DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
LOTII	ETS NABCAM BP:5185 Tel:677 5128 72 66112 94 49	15,084,402	17.988,149	04(Quatre) MOIS	REEL	24/24 Soit 100%	1er

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TONGA le 15 Mars 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE BANA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2024 DU 29/04/2024
THE MAYOR OF THE BANA COUNCIL, MASTER OF WORK, LANCE FOR THE ACCOUNT OF THE STATE OF CAMEROON, A CALL OF OFFER NATIONAL OPEN FOR THE REALIZATION OF THE OPERATION SUS INDICATED.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Call of Offer focuses on the execution of rehabilitation works of the local road BANA- I in the BANA Council

2. Consistance des prestations

These works understand next operations whose list is not exhaustive:

- INSTALLATION OF BUILDING SITE
- CLEANING - BANKING ROAD

3. Cout Prévisionnel

Works are in a 01 estimable amount share of 23 000 000 FCFA

4. Allotissement

Works are in a 01

5. Participation et origine

The participation to the present Call of Offer is opened to equality of conditions to enterprises or grouping of enterprises of Public Works of straight Cameroonian.

6. Financement

Work object of the present Call of Offer are financed by the Budget of the Ministry of Publics Works, Exercise 2024.

7. Consultation du Dossier

The File of Call of Offer can be consulted to the secretary particular of Mayor of BANA,

8. Acquisition du Dossier

The file of Call of Offer will be obtained to the Mayoralty ofSANA, on presentation of a receipt of payment to the Municipal Receipt of a sum refundable not of 40.000 (forty thousand) FCFA to the title of purchase expense of file.This receipt will have to identify the payer as representing the desirous Enterprise to participate in the Call of Offer.'

9. Remises des offres

Each offers, write in French or English and in seven (07) copies whose a (01) character and six (06) marked copies as such, will have to get under envelopes closed to the Mayoralty of BANA , at the latest 21 Mai 2024 to 12 AM .

10. Delai de Livraison

The global execution period of works is 03 month calendar. This period runs to count the date of notification in the order service to begin works.

11. Cautionnement Provisoire

Offer the will have to be accompanied by a provisional surety (banking submission guarantee) of an amount of :460.000 (fourty six hundred thousand) valid FCFA during thirty (30) days beyond the original validity date of offer them, establish according to the model indicated in the File of Call of Offer, by a financial establishment of 1st order accepted by the Minister in cost of finances. The provisional surety will be liberated automatically at the latest thirty (30) days after the expiration of the validity of offer them for the soumissionnaires not having been retained. In the case where the soumissionnaire is attributaire the market, the provisional surety will be liberated after constitution of the definitive surety.

12. Recevabilité des Offres

the mode of separation of the financial offer of offer them administrative and technical will be inadmissible. Under sorrow of reject, administrative coins requises will have to be imperatively produced in original or certified copies conform by the transmitter service, accordingly to stipulations of the Particular Regulation of the Call of Offer. They will have inevitably to date less of five (05) month to the initial discount date of offer them.

13. Ouverture des Plis

The opening of offer them will take place 27 Mai 2024 from 01 PM hours in the hall of deliberations of the BANA Council. he opening of envelopes will be made in a time. All the soumissionnaires can assist this session of opening or to be made there represent by an alone duly elected person (even in case of grouping) of their choice having a perfected knowledge of the file.

14. Critères d'évaluation**Eliminatory criteria**

- Absence of caution of submission at the opening bid;
- Absence of one administrative document no regularized after 48 hours;
- False declaration, scanne, falcified or forget document;
- Absence of one quantitative price ;
- Technical mark less than 80% ;
- entreprises suspendues de la commande publique par le MINMAP-

2. Essential criteria.

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- Financial situation;
- Experience;
- Personnel;
- Equipment;
- Site visit;
- Presentation of bids.

15. Attribution

voir pièce jointe

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadlines for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information of technical order can be obtained beside the Mayoralty of BANA,

BANA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

SANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE BANA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2024 THE MAYOR OF THE SANA COUNCIL, MASTER OF WORK, LANCE FOR THE ACCOUNT OF THE STATE OF CAMEROON, A CALL OF OFFER NATIONAL OPEN FOR THE REALIZATION OF THE OPERATION SUS INDICATED.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Call of Offer focuses on the execution of rehabilitation works of the local road BANA Fomessa I in the SANA .Council

2. Consistance des prestations

These works understand next operations whose list is not exhaustive:

- INSTALLATION OF BUILDING SITE
- CLEANING BANKING ROAD

3. Cout Prévisionnel

estimable amount share of 38 000000 FCFA:

4. Allotissement

Works are in a 01

5. Participation et origine

The participation to the present Call of Offer is opened to equality of conditions to enterprises or grouping of enterprises of Public Works of straight Cameroonian.

6. Financement

Work object of the present Call of Offer are financed by the Budget of the Ministry of Publics Works, Exercise 2024.

7. Consultation du Dossier

The File of Call of Offer can be consulted to the secretary particular of Mayorof BANA,

8. Acquisition du Dossier

The file of Call of Offer will be obtained to the Mayoralty ofBANA, on presentation of a receipt of payment to the Municipal Receipt of a sum refundable not of 60.000 (sixthy thousand) FCFA to the title of purchase expense of file.This receipt will have to identify the payer as representing the desirous Enterprise to participate in the Call of Offer.

9. Remises des offres

Each offers, write in French or English and in seven (07) copies whose a (01) character and stx (06) marked copies as such, will have to get under envelopes closed to the (voir la pièce jointe)

10. Delai de Livraison

The global execution period of works is 03 month calendar. This period runs to count the date of notification in the order service to begin works.

11. Cautionnement Provisoire

Offer the will have to be accompanied by a provisional surety (banking submission guarantee) of an amount of :760.000 (seven hundred and sixty thousand) valid FCFA during thirty (30) days beyond the original validity date of offer them, establish according to the model indicated in the File of Call of Offer, by a financial establishment of 1st order accepted by the Minister in cost of finances. The provisional surety will be liberated

12. Recevabilité des Offres

Offer the gotten after the date and the hour of deposit of offer them or those not respecting the mode of separation of the financial offer of offer them administrative and technical will be inadmissible. Under sorrow of reject, administrative coins requises will have to be imperatively produced in original or certified copies conform by the transmitter service, accordingly to stipulations of the Particular Regulation of the Call of Offer. They will have inevitably to date less of five (05) month to the initial discount date of offer them.

13. Ouverture des Plis

voir la pièce jointe

14. Critères d'évaluation

voir la pièce jointe

15. Attribution

voir la pièce jointe

16. Durée Validité des Offres

voir la pièce jointe

17. Renseignements Complémentaires

voir la pièce jointe

BANA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

SANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE BANA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/RO/DHN/C BANA/SP/CIPM/2024
DU 29 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX ~CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DE
BATCHA, COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANA pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau moderne à BATCHA, Commune de BANA, Département du HauteNkam, Région du l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations claires :

La construction de trois (03) captages de source ;

La construction d'un bac de decantation ;

La rehabilitation du chateau d'eau SCAN WATER 25m3 ;

Les reparations ponctuelles sur le reseau de distribution ;

La rehabilitation de neuf (09) bornes fontaines à partir desquelles les populations vont s'approvisionner en eau

La formation de deux personnes locales qui s'occuperont de l'entretien permanent du nouveau système de réseau de ravitaillement en eau potable

La formation et mise en place d'un comité de gestion de points d'eau

3. Cout Prévisionnel

voir la pièce jointe

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'investissement Public par leblals du MINEE, exercice 2024 pour un montant total de Quarante Millions (40 000 000) f CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré au Secrétariat Général de la commune de Bana dès la publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

DAO Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès la publication du présent avis, au Secrétariat Général de la commune de Sana, sur présentation d'une quittance non remboursable de soixantecinq Mille (65 000) FCFA délivrée par la Recette Municipale de la Commune, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Bana au plus tard le 27 Mai 2024 à 12 heures.

10. Délai de Livraison

Il est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 800 000 (huit cent mille) francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréées par le Ministre chargé des Finances ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le MINFI.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives requises une caution de soumission de Huit Cent Mille (800 000) fcs. Celle-ci doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, les chèques certifiés ne seront pas acceptés. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée par la Commission Interne de Passation de Marché le 13 heures dans la Salle des Actes de la Commune de Sana. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation

Ils sont ceux ci dessous :

- Absence d'une pièce administrative non régularisée ou non conforme après 48 heures ;
- Fausse déclaration, document falsifié, scanné, faux document ;
- Note technique inférieure à 90% ;

Offre financière incomplète ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Omission d'un sous-détail des prix.

16- Principaux critères de qualification

Les critères de qualification des offres techniques et financières sont les suivants :

- La méthodologie, planning et délai d'exécution Oui/Non ;
- La présentation de l'offre Qui/Non ;
- La capacité financière : Qui/Non ;
- Le personnel d'encadrement. Qui/Non ;
- Le matériel. Qui/Non ;
- Le matériel et la référence de l'entreprise Qui/Non.

15. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, la proposition du choix des attributaires par la Commission de Passation des Marches et du choix définitif du prestataire par le Maître d'Ouvrage Délégué, le Marché est souscrit par l'Entrepreneur et signé par le Maire de la Commune de Sana. De ce fait, le présent marché ne sera attribué qu'à l'entreprise dont le nom ne figure pas sur la liste des entreprises n'ayant pas fini les chantiers publiés par le MINMAP.

16. Durée Validité des Offres

voir la pièce jointe

17. Renseignements Complémentaires

voir la pièce jointe

BANA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

SANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE TONGA

NOTICE OF NATIONAL OPEN TENDERN°09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/CTGA /2024 OF 22 AVRIL 2024 FOR THE MAINTENANCE WORKS OF THE ROADS ITONGA-KOPTH - BITCHOUA NORD(IN EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the execution of the Public Investment Budget, the Mayor of the Municipality of Tonga, Project Owner, on behalf of the BIP, launches a National Open Tender Notice for the Works of: the maintenance works of the roads Tonga-Koptoh - Bitchoua Nord

2. Nature of services

The Works, which are the subject of this Call for Tenders are structured as a batch as follows:

- FACILITY
- LEANING AND EARTHWORK
- SANITATION - DRAINAGE
- ARTWORK

3. Estimated cost

The estimated cost including tax of the operation following the preliminary studies is: 23 000 000

4. Participation and origin

Participation In this Call for Tenders is open to companies governed by Cameroonian law with expertise in the field. The participation of companies in the form of a consortium is permitted provided that the Lead Partner is appointed and that the specific responsibilities of each member of the consortium are clearly evident in the consortium agreement

5. Financing

The 2022 Public investment Budget finances the works covered by this Call for Tenders.

6. Consultation of tender file

Upon publication of this notice, the Bidding Documents can be viewed during working hours at the Municipality of Tonga (procurement department).

7. Acquisition of tender file

The Bidding Documents can be obtained and consulted in the municipality of Tonga (procurement department). upon publication of this notice, against presentation of a receipt for payment of the non-refundable sum of 25 000 (twenty-five thousand) Francs FCFA, representing the costs of purchasing the file, payable to the municipal revenue of Tonga.

8. Submission of bids

Each offer written in French or English, in Seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the municipality of Tonga against receipt, no later than 17 MAI 2024 at 10 a.m. local time and must bear the following mention:

**NOTICE OF NATIONAL OPEN TENDER
OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS
N°09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2024 OF 22 AVRIL2024 FOR THE MAINTENANCE
WORKS OF THE ROADS ITONGA-KOPTH - BITCHOUA NORD
(IN EMERGENCYPROCEDURE)
"ONLY TO BE OPENED IN THE COUNTING SESSION"**

9. Delivery deadline

The maximum period provided bythe Client for carrying out the work covered bythis Call for Tenders is Three (03) months. This period runs from the date of notification of the Service Order to start work.

10. Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents, a bid bond established according to the mode! indicated in the Invitation to Tender File and the amount of which is; 460,000 CFA francs
Issued by a financial institution approved by the Ministry in charge of Finance, listed in Exhibit 13 of this DAO, and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity ofthe offers.

11. Admissibility of bids

Under penalty of rejection of the offer, the other required administrative documents (currently valid) must be produced in originals or in certified true copies by the issuing department or the competent authority, in accordance with the stipulations of the Supplementary Régulations of the Call fortenders.

They must be dated less than three months prior to the original date of submission of tenders or have been established after the date ofsignature ofthe Invitation to Tender.

Any offer that does not comply with the requirements of this notice and the Invitation to Tender Document will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a financial institution approved by the Minister in charge of Finance or the noncompliance with the models of the documents in the tender dossier, will result in the rejection of the offer.

12. Opening of bids

he opening of the folds will be done in one step. The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place on 17 MAY 2024 at 11 am by the Tonga Interna! Procurement Commission sitting in the proceedings room of the said commune.

13. Evluation criteria**1-ELIMINATING CRITERIA:**

- Lack ofbid bond;
- Be on the list of companies suspended by the public proturement authority;
- Not having satisfied at least 70% ofthe criteria for theanalysis oftheTechnical Offers; '
- Omission in the Financial Offer of a quantified unit price;
- Lack or non-compliance ofan administrative documentât the end ofthe count and not regularized within forty (48) hours;
- False déclaration, falsified document or scanned document;
- Not having completed the services of the BIP exercise of previous years;
- Production of copies of the Offers in insufficient number (less than seven);
- Certification of previously certified documents;

2- ESSENTIAL CRITERIA:

- a) Financial situation (2 criteria)
- b) Expérience (3 criteria)
- c) Personal (7 criteria)
- d) Materials (6 criteria)
- e) Methodology (5 criteria)
- f) Présentation (2 criteria)

The détails of these essential criteria are specified in the évaluation grid appearing in the Spécial Régulations of the Call forTenders.

14. Award

The Contracting Authority will award the Contract to the tenderer whose tender has been evaluated the lowest on the basis of the amount excluding VAT and deemed to comply with the Invitation to Tender Document.

15. Validity of bids

Tenderers remain committed by their offer for a period of ninety (90) days from the date fixed for the submission of tenders.

16. Complementary information

Additional technical information can be obtained during working hours from the markets department of the town hall of TONGA, by Tel: 696 45 82 89/681 53 44 17

TONGA le 22 Avril 2024

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CABAF3/CIPM/2024 DU 29/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE DE JEUX AU QUARTIER LATSIT ZONE DE RECASEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. (2EME PHASE) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune de Bafoussam 3^e (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux ci-dessus mentionnés.

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

2. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSEP, Exercice Budgétaire 2024.

3. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Bafoussam 3^e (Secrétariat du Maire) contre présentation **d'une quittance de versement à la recette municipale de Bafoussam 3^e**, d'une somme non remboursable de **45 000 (quarante cinq milles) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

N.B : Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAO, doit saisir formellement, par tout moyen laissant trace écrite, le MO/MOD d'une requête en cas de difficulté de cette nature, avec copie à l'autorité chargée des marchés publics, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et leurs représentants locaux respectifs ;

En cas de non satisfaction dans un délai de 48 heures pour compter de la date de dépôt de la requête, d'informer par tout moyen laissant trace écrite les représentants locaux du MINMAP et de l'ARMP.

4. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bafoussam 3^e (Secrétariat du Maire), au plus tard le 27/05/2024 à 09 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/CABAF3/CIPM/2024 DU 29/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE DE JEUX AU QUARTIER LATSIT ZONE DE RECASEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. (2ÈME PHASE) EN PROCEDURE D'URGENCE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

5. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois.

6. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre est indiquée et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances dont la liste est en annexe.

Le montant ce cautionnement est **500 000 FCFA (cinq cent mille francs CFA)** représentant le 2% du montant prévisionnel du marché.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, après l'obtention par la Commission de passation des Marchés de la preuve de publication de l'avis d'appel d'offres et des additifs éventuels dans le site de l'ARMP. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2024 à 10 heures 00 mn** par la Commission de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III siégeant dans la Commune.

9. Critères d'évaluation**1. Critères Eliminatoires**

Le non-respect de ces critères éliminatoires entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1- Dossier administratif incomplet et non complété dans les 48 heures après ouverture des plis

2- Absence de la caution de soumission

3- Pièces non conformes au modèle du DAO et non régularisées dans les 48 heures après ouverture des plis

4- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

5- Obtenir moins de 70% des oui (soit 17 oui/24) dans la grille de notation ;

6- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné un marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement publiée par le MINMAP ;

7- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

8- Absence du sous détail d'un prix quantifié

2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- Références techniques
- Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)
- Personnel d'encadrement (Chef de chantier, Chefs d'équipe et Responsable administratif)
- Moyens matériels
- Situation financière

10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

NB :

- Le rabais présenté de manière manuscrite n'est pas accepté ;
- Pour être admis, le rabais doit être mentionné en lettre et en chiffre ;
- Aucun téléphone de soumissionnaire ne sera admis en séance d'ouverture des plis.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de **Bafoussam 3^e** (Secrétariat du Maire).

BAFOUSSAM le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !